



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Concours de recrutement de
professeurs des écoles**

Session 2024

Rapport de jury

Sommaire

- Données chiffrées
- Première épreuve d'admissibilité : Français
- Deuxième épreuve d'admissibilité : Mathématiques
- Troisième épreuve d'admissibilité : Application – Sciences et technologie – Histoire, géographie, EMC - Arts
- Première épreuve d'admission : Leçon
- Deuxième épreuve d'admission : Entretien – EPS - motivation
- Troisième épreuve d'admission facultative : Langues vivantes
- Remerciements

DONNÉES CHIFFRÉES

1. Taux de réussite

Concours	Inscrits	Présents à la 1ère épreuve écrite	Postes offerts	Candidats admissibles	Admis Liste principale	Taux de réussite* Liste principale	Inscrits sur liste complémentaire
Externe public	672	309	134	266	134	50.37%	35
Second interne public	82	27	3	10	3	11.11%	0
Troisième public	155	43	5	16	5	11.63%	0
Externe privé	89	21	6	13	6	28.57 %	0
Totaux	998	400	148	305	148	48.52	35

**Par rapport aux présents*

2. Moyennes obtenues

Concours	Candidats admissibles	Moyenne obtenue par le 1er candidat de la liste des admissibles	Moyenne obtenue par le dernier candidat de la liste des admissibles	Admis liste principale	Moyenne obtenue par le 1 ^{er} candidat liste principale	Moyenne obtenue par le dernier candidat liste principale	Inscrits liste complémentaire	Moyenne obtenue par le dernier candidat liste complémentaire
Externe public	266	18.92	9.11	134	20.43	12.01	35	10.50
Second interne public	10	16.04	11.69	3	14.35	12.53	0	
Troisième public	16	16.92	12.70	5	17.64	12.93	0	
Externe privé	13	15.00	10.12	6	14.01	10.14	0	

Concours de recrutement de professeurs des écoles 2024

Epreuve d'admissibilité

Epreuve écrite disciplinaire de français

1. Rappel : les attendus de l'épreuve écrite disciplinaire de français

L'épreuve prend appui sur un texte court (extrait de roman, de nouvelle, de littérature, d'essai) d'environ 400 à 600 mots.

Elle est composée de 3 parties :

1. Étude de la langue : il s'agit de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques des candidat(e)s.
2. Lexique et compréhension lexicale.
3. Partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé, argumenté et structuré.

Cette partie repose sur la compréhension du texte et sur l'ensemble des connaissances et des lectures des candidat(e)s qui peuvent être convoquées.

Le programme de l'épreuve est constitué :

- du programme en vigueur de français du cycle 4,
- de la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

2. La notation

Les copies sont notées sur un total de **20 points** (coefficient 1). La répartition des points s'opère de la manière suivante :

- Partie 1 : Etude de la langue, **6 points**.
- Partie 2 : Lexique et compréhension lexicale, **3 points**.
- Partie 3 : Réflexion et développement, **11 points**.
- Qualité de la langue (orthographe, syntaxe, graphie, soin de la copie) : pénalités de **0 à - 2 points**.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

3. Données quantitatives

L'absentéisme aux épreuves écrites de français est élevé : 400 candidat(e)s ont composé pour 998 inscrits.

Nombre total des copies corrigées : 400

- Concours externe public : **309**
- Second concours interne public : **27**
- Troisième concours public : **43**
- Concours externe privé : **21**

Nombre total de candidat(e)s éliminé(e)s (note égale ou inférieure à 5) :

- Concours externe public : **9**
- Second concours interne public : **2**
- Troisième concours public : **5**
- Concours externe privé : **0**

3.1. Détail de l'ensemble de l'épreuve

Concours externe public

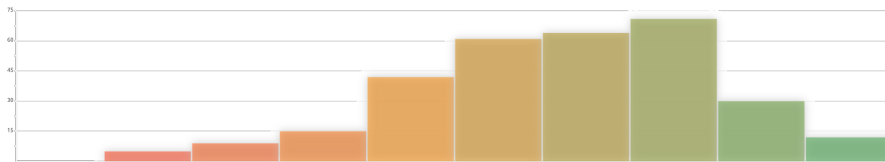
309 candidats ont participé à l'épreuve.

La moyenne est : **12,39 / 20**

La note la plus basse est : **2,78 / 20**

La note la plus élevée est : **20 / 20**

Nombre de candidat(s) éliminé(s) : **9**



Répartition des notes	[0-2[[2-4[[4-6[[6-8[[8-10[[10-12[[12-14[[14-16[[16-18[[18-20]
Nombre de copies	0	5	9	15	42	61	64	71	30	12

Second concours interne public

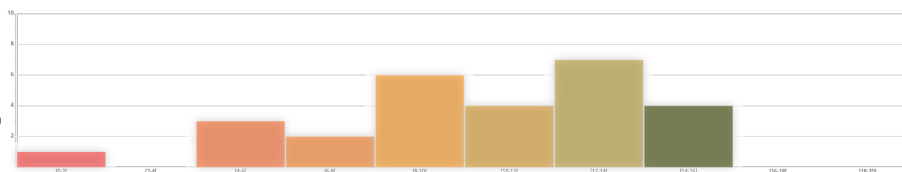
27 candidats ont participé à l'épreuve.

La moyenne est : **10,20 / 20**

La note la plus basse est : **1,15 / 20**

La note la plus élevée est : **14,50 / 20**

Nombre de candidat(s) éliminé(s) : **2**



Répartition des notes	[0-2[[2-4[[4-6[[6-8[[8-10[[10-12[[12-14[[14-16[[16-18[[18-20]
Nombre de copies	1	0	3	2	6	4	7	4	0	0

Troisième concours public

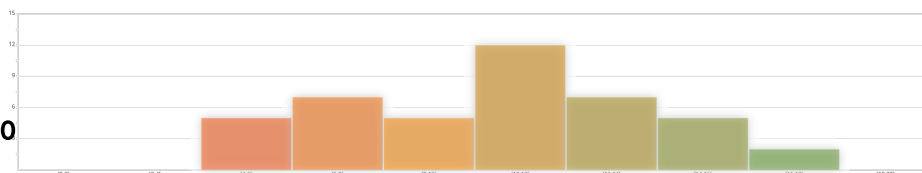
43 candidats ont participé à l'épreuve.

La moyenne est : **10,57 / 20**

La note la plus basse est : **4,30 / 20**

La note la plus élevée est : **17,50 / 20**

Nombre de candidat(s) éliminé(s) : **5**



Répartition des notes	[0-2[[2-4[[4-6[[6-8[[8-10[[10-12[[12-14[[14-16[[16-18[[18-20]
Nombre de copies	0	0	5	7	5	12	7	5	2	0

Concours externe privé

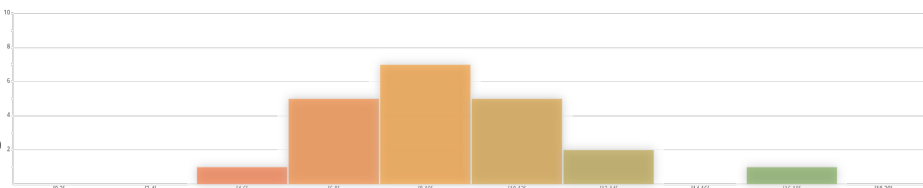
21 candidats ont participé à l'épreuve.

La moyenne est : **9,58 / 20**

La note la plus basse est : **5,30 / 20**

La note la plus élevée est : **16,10 / 20**

Nombre de candidat(s) éliminé(s) : **0**



Répartition des notes	[0-2[[2-4[[4-6[[6-8[[8-10[[10-12[[12-14[[14-16[[16-18[[18-20]
Nombre de copies	0	0	1	5	7	5	2	0	1	0

- Sur l'ensemble des quatre concours, **47 %** des notes obtenues sont inférieures à la moyenne et **53 %** des notes obtenues sont supérieures ou égales à la moyenne.
- La note obtenue la plus élevée est de **20 / 20** (Concours externe public), la note obtenue la plus faible est de **1,15 / 20** (second concours interne public).

3.1. Détail des moyennes obtenues par partie du sujet

Étude de la langue (6 points)

Catégorie de concours	Concours externe public	Second concours interne public	Troisième concours public	Concours externe privé
Moyenne	4,28	3,72	3,66	3,82

Lexique et compréhension lexicale (3 points)

Catégorie de concours	Concours externe public	Second concours interne public	Troisième concours public	Concours externe privé
Moyenne	2,01	1,93	1,66	1,62

Réflexion et développement (11 points)

Catégorie de concours	Concours externe public	Second concours interne public	Troisième concours public	Concours externe privé
Moyenne	6,34	4,87	5,24	4,17

4. Analyse qualitative

Epreuve 1 – Etude de la langue

Cette année, la partie « étude de la langue » est constituée d'un ensemble de six exercices. Cette première partie vise à évaluer les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques des candidats mais également leur capacité à mener une réflexion rigoureuse sur la langue et à mobiliser une terminologie valide.

Dans l'ensemble, les candidats ont obtenu la moyenne à cette épreuve qui était mieux réussie que les années précédentes.

Question 1 a

1.a. Comment expliquer l'emploi du présent de l'indicatif dans les lignes ci-dessous ?

Écrire est un engagement à ferrailler. On s'engage dans l'écriture comme dans une armée imaginaire, où l'on serait à la fois général et aspirant soldat.

Réponses attendues :

- **Une valeur de vérité générale**
- Par ailleurs, il est également utilisé par l'auteure pour souligner le caractère à la fois assertif et répétitif de son engagement toujours renouvelé dans l'écriture : **présent d'habitude, ou de description** est ainsi une réponse valide.

La question a été globalement bien réussie. Les candidats appréhendent la notion de « vérité générale » et l'expriment en ces termes dans la plupart des copies.

Certains candidats n'ont pas analysé le paragraphe dans son ensemble mais ont procédé à une analyse de chaque verbe.

Question 1 b

1.b. Identifiez le mode et le temps de « on serait » et justifiez cet emploi.

Écrire est un engagement à ferrailler. On s'engage dans l'écriture comme dans une armée imaginaire, où l'on serait à la fois général et aspirant soldat.

Verbe	Temps	Mode	Emploi/valeur
« on serait »	Présent du conditionnel de l'indicatif		Une valeur modale et/ou indique une hypothèse et/ou irréel du présent
	Présent du conditionnel +		Une valeur modale et/ou indique une hypothèse et/ou irréel du présent

La formulation du type « présent du conditionnel », sans mention de l'indicatif était acceptée dès lors que la bonne valeur était proposée.

Cette question récurrente de la valeur d'un temps en contexte reste problématique pour de nombreux candidats. Nous notons que l'ancienne terminologie grammaticale « présent du conditionnel » est majoritairement employée. Des confusions sur le temps avec le futur et l'imparfait témoignent de connaissances non maîtrisées de certains candidats.

Question 2

2. Dans cet extrait, identifiez les sujets des verbes soulignés et précisez leur nature.

Écrire n'est pas tout à fait un choix : **c'est** un aveu d'impuissance. **On écrit** parce qu'on ne sait par quel autre biais attraper le réel. **Vivre**, sans l'écriture, me **va** mal, comme un habit trop lâche dans lequel je m'empêtre.

Sujet	Nature ¹
Écrire	Forme infinitive du verbe sujet de « est »
C'	Pronom démonstratif [élide]* sujet de « est »
On	Pronom personnel ou pronom indéfini sujet de « écrit »
Vivre	Forme infinitive du verbe sujet de « va »

Quatre sujets devaient être identifiés. La notion grammaticale convoquée semble maîtrisée par l'ensemble des candidats. Cependant le sujet du verbe « va » a posé problème, de nombreux candidats identifient « me », pronom placé avant, comme étant le sujet, attestant par cette erreur de leurs difficultés à identifier le sujet dans une phrase complexe où le sujet ne précède pas immédiatement le verbe.

La nature du pronom démonstratif élide « c » reste très imprécise.

De nombreuses réponses restent imprécises, incomplètes, les candidats indiquent « sujet » sans préciser de quel verbe. Ces réponses incomplètes attestent d'un manque de rigueur du raisonnement.

Question 3

3. Analysez deux emplois différents de la virgule dans ce passage.

Le récit m'échappe, il attend, ailleurs. Je ne parviens pas à éviter cet égarement. Consentir à me perdre est une étape de l'écriture. Consentir à perdre, aussi. À m'avouer vaincue, battue.

Les principaux emplois de la virgule sont : **addition, énumération, juxtaposition, coordination, effacement (d'une conjonction de coordination), ellipse, détachement, mise en exergue, en emphase.**

On attendait des candidats qu'ils identifient que la « virgule » apporte un surplus de sens au regard de son utilisation.

Dans l'extrait, la virgule scande et rythme l'explicitation de la pensée de l'autrice qui cherche à rendre compte de la nécessité de son lâcher prise dans l'écriture.

Exemples :

- Le récit m'échappe, (**addition** ou **juxtaposition** ou **effacement** **coordination**) il attend, (**détachement**) ailleurs.
- **La mise en exergue** des concepts « se perdre » « perdre ».
- Dans la dernière occurrence, l'emploi de la virgule permet l'**addition** de synonymes et favorise ainsi un effet d'insistance.
- Elle permet le **détachement** de « aussi » ou « ailleurs ».
- A m'avouer vaincue, battue. (**Énumération**) ;

Toute réponse syntaxique ou stylistique pertinente était acceptée. Certaines virgules renvoient ici à différents emplois.

Cette question a pu surprendre certains candidats mais les analyses proposées témoignent de bonnes connaissances des notions stylistiques. Les emplois de la virgule les plus souvent cités sont la juxtaposition de propositions et l'énumération.

La terminologie mobilisée par les candidats est rarement canonique. De nombreux candidats ne perçoivent pas la plus-value sémantique et axent leur analyse sur les nécessaires pauses en lecture oralisée [« la virgule marque une pause, elle permet de respirer. »].

Question 4

4. Indiquez la fonction de chaque groupe souligné. Proposez une manipulation qui vous permet d'identifier chaque fonction.

Dans *Le Mur invisible*, un roman de Marlen Haushofer, une femme passe quelques jours de vacances dans un chalet, à la montagne.

Groupe souligné	Fonction	Manipulations permettant l'identification de la fonction (une proposition suffit)
une femme	Sujet du verbe « passe »	- <i>manipulation par encadrement : C'est une femme qui passe.</i> - <i>remplacement par pronominalisation : elle passe</i> - <i>qui est-ce qui passe ?</i> - <i>qui passe ?</i>
quelques jours de vacances	Complément d'objet direct du verbe passe	- <i>non déplaçable, non supprimable.</i> - <i>pronominalisation possible : une femme les passe (C'est la seule possibilité de pronominalisation.)</i> - <i>elle passe quoi ?</i>
dans un chalet	Complément circonstanciel de lieu	- <i>suppression et déplacement possibles de « dans un chalet »</i> - <i>pronominalisation possible par « y »</i> - <i>elle les passe où ?</i>

Dans cet exercice, il était attendu des candidats qu'ils identifient dans un premier temps la fonction de chaque groupe souligné et dans un second temps qu'ils proposent une manipulation grammaticale qui permette l'identification de la fonction. La nature des groupes de mots soulignés n'était pas attendue.

Dans l'ensemble, la fonction est identifiée.

Les bonnes copies attestent d'une habileté des candidats dans les opérations de manipulation. « Encadrement, suppression, déplacement » ont été convoqués à bon escient.

De nombreux candidats ne maîtrisent pas les gestes du grammairien et se réfugient uniquement dans le questionnement : « qui passe ? ».

Une erreur récurrente apparaît sur le groupe nominal « dans un chalet », très souvent analysé comme une proposition circonstancielle, révélant une méconnaissance de la notion de proposition par ces candidats.

Nous relevons également des réponses insuffisamment structurées : « le premier groupe a une fonction de sujet » sans préciser le groupe auquel il est fait référence.

Question 5 a

5.a Réécrivez la phrase en transformant l'une de ses propositions en proposition coordonnée.

Mes romans me baladent, ils me mènent en bateau.

Transformations possibles

Mes romans me baladent **et** ils me mènent en bateau.

Mes romans me baladent **car** ils me mènent en bateau.

Mes romans me baladent **donc** ils me mènent en bateau.

Adverbes de liaison utilisés comme des conjonctions de coordination :

Mes romans me baladent **puis [ensuite, ainsi, alors, par conséquent]** ils me mènent en bateau.

Cette question simple est réussie. Les candidats utilisent majoritairement les conjonctions de coordination « et » puis « car » dans les transformations proposées.

Question 5 b

5.b Réécrivez la phrase en transformant l'une de ses propositions en proposition subordonnée dont vous préciserez la fonction.

Mes romans me baladent, ils me mènent en bateau.

Transformation possible	Fonction
Mes romans me baladent lorsqu'ils me mènent en bateau	(Subordonnée) complément circonstanciel de temps

Mes romans me baladent quand ils me mènent en bateau. -depuis qu'ils me mènent en bateau	(Subordonnée) complément circonstanciel de temps
Mes romans me baladent comme ils me mènent en bateau.	(Subordonnée) complément circonstanciel de comparaison
Mes romans me baladent parce qu'ils me mènent en bateau. -puisque ils me mènent en bateau. -attendu qu'ils me mènent en bateau. -vu qu'ils me mènent en bateau.	(Subordonnée) complément circonstanciel de cause.
Mes romans me baladent si bien qu'ils me mènent en bateau. -à tel point qu'ils me mènent en bateau	(Subordonnée) complément circonstanciel de conséquence
Mes romans, qui me mènent en bateau, me baladent. Mes romans, qui me baladent, me mènent en bateau.	(Subordonnée relative) Complément du nom ou complément de l'antécédent Epithète, Epithète détachée ou apposé

La nature des propositions subordonnées n'était pas demandée. L'exercice ne semble pas avoir posé de problème à la majorité des candidats. Dans certaines copies, la transformation est réussie mais les candidats omettent de définir la fonction ou proposent une fonction erronée.

Question 6

6. Expliquez pourquoi « ce pendant » n'est pas écrit en un seul mot dans cet extrait.

[...], l'écriture a la beauté inquiétante de ce qui ne mène nulle part, et ce pendant des mois, parfois.

Réponses possibles

Ce : pronom démonstratif [anaphorique] ayant valeur de « ceci » ou « cela ».

Pendant : préposition qui introduit le complément circonstanciel de temps.

Cependant : adverbe exprimant l'opposition, la restriction

Ce pendant : exprime ici la durée

La question telle qu'elle est formulée a pu déstabiliser certains candidats : s'agit-il d'une analyse grammaticale ou sémantique ?

La nuance signifiante est bien appréhendée, la notion de durée est mentionnée dans la plupart des copies. Les meilleures copies évoquent l'idée d'opposition avec « cependant » et proposent une substitution par « néanmoins ».

Le démonstratif « ce » est identifié mais « pendant » est souvent identifié comme un adverbe et non comme une préposition.

Analyse

Cette année, les candidats semblent globalement mieux préparés à cette partie de l'épreuve qui est mieux réussie que les années précédentes.

Les meilleures copies font preuve d'une réelle précision dans la terminologie mobilisée et dans la rigueur du raisonnement qui attestent d'une plus grande maîtrise des connaissances grammaticales convoquées.

Certains candidats ont présenté leurs réponses sous forme de tabulaire, cette présentation est appréciée par les correcteurs d'une part parce qu'elle facilite la lecture et l'appréciation et d'autre part parce qu'elle favorise la précision et l'exhaustivité des réponses.

Préconisations du jury

Il est à rappeler aux candidats que l'épreuve « étude de la langue » nécessite une connaissance rigoureuse et solide du fonctionnement de la langue, de la terminologie grammaticale de référence et le déploiement d'un raisonnement précis qui atteste d'une compréhension raisonnée du fonctionnement de la langue. Trop souvent les réponses proposées manquent de rigueur et de précision. La formulation des réponses doit être rigoureuse et exhaustive.

Les savoirs disciplinaires en matière de maîtrise de la langue doivent être consolidés. Pour rappel, les savoirs à mobiliser se réfèrent aux notions des programmes des cycles 3 et 4.

Un entraînement réflexif, méthodique, régulier doit être mis en œuvre pour se préparer à cette épreuve. Il est conseillé aux candidats d'avoir recours à une méthodologie minutieuse.

La formulation des questions nécessite une lecture attentive afin de répondre avec précision à ce qui était demandé.

Epreuve 2 – Lexique et compréhension lexicale

Cette partie est constituée d'un ensemble de trois exercices.

Dans l'ensemble, les candidats ont obtenu la moyenne à cette épreuve : **1,80 / 3**.

Question 1

1. Expliquez en contexte le sens des mots « apatride » (ligne 35) et « baladent » (ligne 36).

C'est un geste **apatride** que celui d'écrire, une échappée sans ancrage, en terres inconnues. Mes romans me **baladent**, ils me mènent en bateau. Je crois avancer. Au bout de plusieurs semaines d'écriture, je ne sais plus rien sauf ceci : ma route est une impasse. Le récit m'échappe, il attend, ailleurs.

« **apatride** » : N'est pas utilisé ici dans son sens premier (sans nationalité). Le fait d'écrire est pour l'auteure un lâcher prise, une non maîtrise. Le fait d'écrire l'oblige à s'éloigner de son univers habituel ou quotidien, comme si elle changeait de pays, de continent, d'horizon.

« **baladent** » : renvoie ici à une perte de contrôle. L'expression « me mènent en bateau » renforce l'idée que l'auteure a l'impression d'être assujettie à l'écriture, le récit a une existence propre.

Cette question qui peut paraître simple a mis de multiples candidats en difficultés.

Nombreux sont ceux qui ne lisent pas attentivement la consigne et proposent une analyse morphologique des mots sans expliciter leur sens en contexte, analyse morphologique très souvent erronée.

Les candidats proposent le sens premier des mots mais ne construisent pas le sens en contexte. Ce fait nous interroge sur le niveau de compréhension générale du texte support. Nous constatons également que dans de nombreuses copies le sens premier d'« apatride » n'est pas acquis

Question 2

2. Donnez trois mots de la même famille que « certitude ».

Mots de la famille de « certitude »

- Certain
- Certes
- Certificat
- Incertain
- Certifier
- Certainement
- Incertitude
- Certifiable
- Incertifiable
- Certification
- certificatif

Cette question était relativement simple et les candidats y répondent correctement. Certains, cependant, confondent « synonyme » et « mots de la même famille ».

De nombreuses propositions pertinentes au niveau du sens sont mal orthographiées.

Question 3

Relevez trois procédés lexicaux (comparaisons ou métaphores, champs lexicaux...) qui caractérisent le travail de l'écrivain. Vous justifierez votre choix.

Il est attendu des candidats qu'ils identifient **trois figures de style** et qu'ils prennent appui sur les éléments du texte pour justifier leurs choix (extraits du texte en appui, relevé de mots). Le texte est riche en figures de style et procédés lexicaux, les candidats disposaient d'un grand choix.

Liste non exhaustive de figures de style relevées

Métaphores et comparaisons

Les métaphores et comparaisons associées à l'idée de **bataille** ouvrent le texte : « *ferrailler* », « *armée* », « *général et aspirant soldat* ».

Métaphore liée à l'appartenance : Écrire est un geste « *apatride* », « *une échappée sans ancrage en terre inconnue* ».

La notion d'**entraînement** est ensuite évoquée grâce à une comparaison avec « *la barre quotidienne d'une danseuse* ».

Le métier d'écrivain est aussi présenté comme **une façon d'appréhender le rapport au réel** : « *Certains vont à la rencontre de leur vie, ils s'en saisissent, d'autres se tiennent légèrement de biais : ils l'écrivent.* »

Quelle étrange façon d'être au monde que ce retrait à un poste d'observation. »

« *Vivre, sans l'écriture, me va mal, comme un habit trop lâche dans lequel je m'empêtre.* »

Champs lexicaux

Dans la dernière partie du texte, le nécessaire **lâcher prise** est souligné par l'acceptation de la perte de repères comme les nombreuses négations le suggèrent « *chemin sans destination* » « *ce qui ne mène nulle part* » « *apatride* » « *échappée sans ancrage* » « *terres inconnues* » « *impasse* ».

Le lexique de l'**égarement** insiste sur l'expérience de la désorientation : « *perdre* » « *abandonner* », « *obscurité* » « *à tâtons* » « *trébucher* ».

Le lexique du voyage pour qualifier l'écriture est également très présent : « *on gravira des montagnes on surfera des vagues* », « *l'écriture est un chemin sans destination* », « *une échappée sans ancrage en terres inconnues* » « *me baladent* », « *ma route est une impasse* ».

Le champ lexical de la lutte/du combat dans le dernier paragraphe : « *perdre* », « *vaincue* », « *battue* », « *trébucher sur des mots qui regimbent* », « *des paragraphes rétifs* ».

Hyperbole (figure de style qui consiste à exagérer l'expression pour mettre en relief une idée)

Dans le début du texte : « *Ecrire est un engagement à ferrailler. On s'engage dans l'écriture comme une armée imaginaire* ».

Antithèses – figures d’opposition
« ne pas écrire met à vif toutes les failles, alors on écrit », « des créatures irrélles mais vraies », « certains vont à l’encontre de leur vie, ils s’en saisissent , d’autres se tiennent légèrement de biais : ils l’écrivent . »
Les personnifications
« des mots qui regimbent », « des paragraphes rétifs », « le récit m’échappe, il attend ailleurs ».
Connotation / sens imagé d’un mot, sens généralement subjectif et qui relève de l’habileté du lecteur à interpréter le texte
« engagement à ferrailler », « le récit m’échappe », « geste apatride ».
Le jeu « sens propre » / « sens figuré »
« ils me mènent en bateau » au sens propre poursuit la métaphore du voyage / au sens figuré « ils me trompent ».

Globalement, si les candidats identifient et citent différentes figures de style, le procédé est rarement analysé. Le champ lexical de la guerre apparaît dans quasiment toutes les copies ; les comparaisons et les métaphores marines ou guerrières sont très souvent citées.

Préconisations du jury

Il est conseillé aux candidats :

- *de cerner les attendus par une lecture précise des consignes.*
- *de développer une attitude réflexive sur la langue,*
- *d’élaborer des réponses synthétiques.*

Epreuve 3 – Réflexion et développement

Dans l'ensemble, les candidats ont obtenu la moyenne à cette épreuve : **5,15 / 11**

« [...] la langue n'est pas un objet inerte dont on se saisit et qu'on plie à sa volonté. C'est elle qui nous transforme, qu'on lise ou qu'on écrive. »

A la lumière du texte de Lola Lafon, de vos lectures et de vos réflexions personnelles, vous mettrez en lumière les différents pouvoirs de l'écriture.

Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.

Présentation du texte

Le texte proposé cette année est extrait de l'ouvrage paru en 2022 « Quand tu écouteras cette chanson. » de Lola Lafon, ouvrage consacré à Anne Franck et la signification de son écrit pour elle et pour ceux qui le lisent. A travers cette rencontre avec Anne Franck, elle questionne la relation charnelle et viscérale que les êtres humains entretiennent avec l'écriture.

Dans cet extrait, Lola Lafon interroge son propre rapport à l'écriture : quelles sont les raisons qui l'amènent à écrire ? Elle met en exergue le double mouvement de libération et de dépendance qu'elle entretient avec la chose écrite bien vivante qui transforme le sujet, celui qui écrit et celui qui lit.

« A la lumière du texte de Lola Lafon, de vos lectures et de vos réflexions personnelles, vous mettrez en lumière les différents pouvoirs de l'écriture. » La question posée est très ouverte. Plusieurs pistes de réflexion étaient envisageables par les candidats.

Dans sa formulation, le sujet invite le candidat d'une part à bien appréhender le sens du texte de Lola Lafon, à en saisir le rapport complexe qu'elle entretient avec l'écriture et d'autre part il invite également le candidat à s'interroger sur les différents pouvoirs de l'écriture.

Pistes de réflexion possibles :

➤ Pouvoir de l'écriture dans l'histoire / la civilisation / le fonctionnement social

- Naissance de l'écriture : pourquoi, finalités ?
- Civilisation avec ou sans écriture – l'écriture est-elle le reflet d'une civilisation ?
- Ecriture et pouvoir politique (affermir les dominations – Claude Lévi-Strauss – *Tristes tropiques* / *Du pouvoir de l'écriture* – Ladislav Mandel)
- Ecrire pour transmettre / écriture comme support de partage des connaissances et du savoir
- Ecrire pour conserver
- Le pouvoir des écrits sur les réseaux sociaux (propagande, désinformation, théorie du complot...) / quel rapport à ce type d'écrit ?
- Ecrire pour informer, alerter, témoigner

➤ Ecrire pour s'inscrire dans le monde

- S'inscrire dans la société par l'écriture : le pouvoir écrire qui permet le pouvoir agir dans les démarches sociales (procédures administratives, faire connaître ses besoins, ...)

- L'illettrisme marginalise : exemples, *Illettré* de Cécile Ladjali ; *La Cérémonie* de Claude Chabrol, *L'Analphabète* d'Agota Kristof
- Ecrire comme construction sociale : entretenir un réseau social (courriers, sms, ...)
- Les prix Nobel de littérature valorisent des auteurs reconnus dans leur œuvre comme au service de l'humanité
- La quête d'une reconnaissance et d'une rencontre avec un public : film, *Un homme idéal* de Yann Gozlan

- Ecriture, apprentissage scolaire et non scolaire qui permet une construction intellectuelle, psychologique
 - Apprendre à écrire permet de découvrir une école de la rigueur. Apprendre à écrire, c'est s'inscrire dans un temps de l'effort ; apprendre à construire une pensée, une histoire.
 - L'apprentissage du geste graphique est un geste technique.
 - Lire et écrire sont liés : un enfant de CP entre dans un cadre d'écriture quand il peut lire ce qu'il écrit et être lu par d'autres.
 - Ecrire pour mieux lire.

Exemples : *Comment j'ai appris à lire* d'Agnès Desarthe,

- Ecrire pour se construire

- Comme récit et compréhension de soi, récit introspectif : *Le premier homme* d'Albert Camus, *Journal* d'Anne Franck, *Quand tu écouteras cette chanson* de Lola Lafon.
- Comme réparation de soi et résilience : *Enquête sur la disparition d'Emilie Brunet* d'Antoine Bello, *Le scaphandre et le papillon* de Jean-Dominique Bauby, *Le comte de Montecristo* d'Alexandre Dumas,
- Pour extérioriser un mal-être,
- Comme enquête sur soi et sa famille, *La carte postale* d'Anne Berest
- Ecrire pour survivre *L'écriture ou la vie* de Jorge Semprun, *Les impatientes* de Djaili Amadou Amal,
- Ecrire pour avoir un pouvoir sur le monde, sur le temps qui passe (*survivance de l'écrit après la mort*). Dépasser les contraintes de la condition humaine, *Nous ne sommes pas des BONOBOs*, Alain Bentolila

- Ecrire, une expérience sensible, dimension artistique et expressive, créer un monde imaginaire

- Film *Ecrire pour exister* de Richard La Gravenese
- Dans la classe, le cahier d'écrivain accueille et nourrit la recherche de la construction de soi mais aussi permet la découverte de la dimension artistique de l'écriture.
- Les ateliers d'écriture poétique participent à l'expérience esthétique de l'écriture.
- Si l'écriture participe à la construction de soi, elle peut même être au service d'une sublimation de soi, un moteur d'épanouissement.
- Ecrire pour le plaisir.

Certains candidats peuvent peut-être aborder le sujet par le type d'écrit (narratif, injonctif, informatif...) : attention à ce que cette approche soit interrogée à l'aune de la question posée « les pouvoirs de l'écriture ».

Dans cette épreuve, le temps imparti ne permet pas d'exiger des candidats une composition de type « dissertation ». Il est cependant attendu une réflexion structurée en plusieurs paragraphes amenée par une brève introduction, achevée par une courte conclusion, illustrée d'exemples divers et rédigée dans une langue maîtrisée.

1. L'analyse des copies montre que :

- Dans l'ensemble, la méthodologie de l'exercice semble maîtrisée par les candidats. La majorité des copies sont élaborées de façon structurée présentant une introduction, un développement et une conclusion facilement identifiables. Les candidats veillent à ordonner leur propos et à concevoir des argumentaires étayés.
- Quelques rares candidats se fourvoient en s'interrogeant sur les « pouvoirs » de la lecture et non de l'écriture.
- Le texte support de Lola Lafon semble être compris dans son ensemble même si les difficultés des candidats à expliciter le sens des mots en contexte nous interrogent sur l'accès de ceux-ci à une compréhension fine de celui-ci.
- Les très bonnes copies font apparaître une interrogation en profondeur du pouvoir de l'écriture. Plusieurs focales sont analysées (témoigner, imaginer, transmettre, exprimer des émotions, informer, dénoncer, sensibiliser...).

2. Concernant les références culturelles et personnelles convoquées pour étayer l'analyse :

- Les meilleures copies, tout en se fondant sur le texte, élargissent le propos et s'appuient sur des exemples divers, elles convoquent des références culturelles variées pour nourrir et étayer leur réflexion.

Exemples : « Le Journal » d'Anne Frank, « Une vie » de Simone Veil ; « 1984 » de George Orwell, « Le Seigneur des anneaux » de Tolkien, « A une passante » de Baudelaire, « La Place » d'Annie Ernaux, « Enfance » de Nathalie Sarraute, « Antigone » d'Anouilh, « J'accuse » d'Emile Zola....

Il est regrettable que les exemples judicieusement choisis ne fassent pas toujours l'objet d'une analyse argumentée. Un catalogue d'œuvres ne se substitue pas à la réflexion.

3. Niveau de langue

Si la copie de certains candidats atteste d'efforts pour produire un écrit répondant aux exigences d'un futur professeur, nous ne pouvons que déplorer de nouveau l'insuffisance du niveau de langue, de trop nombreux candidats qui ne maîtrisent pas les règles de base de la syntaxe et de l'orthographe

- Nous rappelons que le niveau de langue familier n'est pas adapté et est à proscrire dans une copie de concours.
- De nombreuses erreurs d'accord du participe passé ont été relevées ainsi que des erreurs d'homophonie, ; l'absence récurrente des accents est également notée.

Préconisations du jury :

Malgré le temps contraint octroyé, il est vivement conseillé aux candidats d'effectuer une relecture attentive de sa copie afin de limiter les erreurs d'orthographe et les tournures syntaxiques incorrectes. Le jury rappelle l'indispensable nécessité de rédiger une copie lisible, tant pour la graphie que pour la correction de la langue.

Le jury rappelle aux candidats qu'un concours visant la fonction d'enseignant nécessite une préparation régulière et rigoureuse.

Concours de recrutement de professeurs des écoles 2024
Epreuve d'admissibilité
Epreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Cette épreuve écrite de mathématiques vise à évaluer les connaissances que nécessite un enseignement maîtrisé des programmes. « Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture », ainsi que les programmes des cycles 1 à 4.

L'épreuve d'une durée de 3 heures était constituée d'un ensemble de 5 exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. Elle est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse et à apporter des justifications à ses réponses.

➤ **Données statistiques :**

Nombre de copies corrigées : 399 (CRPE Public externe : 309 / CRPE Public 3° concours : 43 / CRPE Public 2° concours interne : 26 / CRPE Privé externe : 21).

Inscrits – Présents - Notes et Moyennes :

Nature concours	Inscrits	Présents	Taux de présence	Moyenne / 20	Note la + basse	Notes ≤5	Notes <10	Note la + haute
Public externe	659	309	47.19%	12.49	1.88	12	133	20
Public 3° concours	153	43	27.45%	11.29	2.75	4	14	17.75
Public 2° concours interne	80	26	32.50%	11.20	1.63	2	10	19.13
Privé externe	86	21	24.42%	10.83	7	0	10	15.25
Totaux	998	399	39.97%					

Remarques d'ordre général :

Dans l'ensemble, les copies étaient bien présentées et soignées. La plupart des candidats ont des connaissances sur les notions de base en mathématiques. Ils se sont bien préparés à cette épreuve. Les questions sur les probabilités et les vitesses ont été plutôt bien réussies.

Les plus grosses difficultés se situent sur des notions mathématiques plus complexes (démonstrations littérales, équations...). Beaucoup de candidats considèrent qu'un exemple suffit pour justifier une affirmation. Certains affirment sans démontrer ou justifier. Les erreurs d'arrondi ont pu être pénalisantes pour certains candidats. Le produit en croix a pu être utilisé de manière excessive. Les mesures ou codages sont rarement notés sur les figures tracées.

➤ **Premier exercice :**

Le premier exercice porte sur un pluviomètre fabriqué en classe et utilisé pour réaliser des mesures locales de relevés de précipitations sur 10 mois. Il permet un investissement du champ *Grandeurs et Mesures* avec notamment des calculs de volumes, de longueurs, d'aires et des conversions...et permet de noter les connaissances des candidats sur des notions comme la moyenne, la médiane, l'étendue.

Résultats du premier exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Public 2° conc. int	Privé externe
Copies corrigées	309	31	26	21
Copies ayant traité le premier exercice	307	31	26	21
Copies en dessous de la moyenne	61	11	6	4
Copies au-dessus de la moyenne	246	20	20	17

Partie A* : Calcul de la circonférence d'un cylindre, de son volume (la formule étant donnée sous la forme Base x hauteur) et identification de courbes représentant le volume d'eau recueilli en fonction de la hauteur avec des pluviomètres de différentes formes.

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note >=10	Note < 10
Question 1 (Longueur étiquette)	19	236	54
Question 2 (Valeur exacte du volume)	15	212	82
Question 3 (Les courbes)	9	272	28

Partie B* : Calcul de moyenne, connaissance de la médiane d'un ensemble de données et étendues.

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note >=10	Note < 10
Question 1 (Moyennes)	5	300	4
Question 2 (Étendues)	17	269	23
Question 3 (Moyenne et médiane)	30	203	76

La première partie ne présente pas de difficulté majeure : elle demande aux candidats d'appliquer des formules relatives au cylindre (circonférence et volume). La formule permettant de calculer le volume est donnée aux candidats sous la forme Base x hauteur, l'aire de la base étant à calculer à partir du diamètre. Les candidats les plus fragiles ne maîtrisent pas les formules pour calculer l'aire de la base et la circonférence (périmètre) du cylindre. L'erreur récurrente identifiée est la difficulté de certains candidats à convertir les cm³ en litre et il y a beaucoup d'erreurs sur la valeur approchée par excès, valeur exacte et valeur arrondie au centilitre en litres (dans ce dernier cas, les candidats donnent souvent une réponse en cL). La troisième question qui permet d'associer une courbe à un profil de pluviomètre est dans l'ensemble réussie mais aucune justification n'était demandée donc si c'est souvent évident sur le pluviomètre cylindrique, la réponse pour l'autre forme est parfois aléatoire (une chance sur deux).

La seconde partie a été réussie pour le calcul de la moyenne et la comparaison des étendues. En revanche, la différence entre les notions de moyenne et de médiane n'est maîtrisée que par 65% des candidats. C'est la question qui a été la moins traitée dans cet exercice.

➤ **Second exercice :**

Le second exercice porte sur des affirmations où il est demandé aux candidats de justifier si ces dernières sont vraies ou fausses.

Résultats du second exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	309	43	26	21
Copies ayant traité le second exercice	301	40	26	19
Copies en dessous de la moyenne	132	23	16	13
Copies au-dessus de la moyenne	169	17	10	6

Question 1* : les nombres rationnels

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note ≥ 10	Note < 10
Question 1 (Rationnels)	39	193	77

Question 2* : le quotient de deux réels

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note ≥ 10	Note < 10
Question 2 (Quotient de deux réels)	29	148	132

Question 3* : le produit de deux impairs

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note ≥ 10	Note < 10
Question 3 (Produit de deux impairs)	35	84	190

Question 4* : la fonction affine

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note ≥ 10	Note < 10
Question 4 (Fonction affine)	41	195	73

Question 5* : les triangles semblables

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note ≥ 10	Note < 10
Question 5 (Triangles semblables)	20	235	54

Cet exercice est souvent moins bien réussi que les autres. Beaucoup de candidats ne s'engagent pas dans une réponse.

Les résultats présentés ci-dessus affichent un degré d'engagement différent des candidats selon les questions et surtout le taux de réussite très variable d'une question à l'autre. Les questions 2 et 3 sont les plus échouées. La question 4 est celle qui a été le moins traitée alors qu'un exemple suffisait.

La perte de points à cet exercice pour la majorité des candidats trouve son explication dans les erreurs suivantes :

- aucune justification mathématique n'est donnée, aucun calcul n'est engagé pour affirmer ou infirmer une proposition ;
- peu de candidats s'engagent dans une démonstration pour montrer que les droites sont parallèles dans la question 5 ;
- les ensembles de nombres sont souvent méconnus (question 1 sur les rationnels et question 2 avec des confusions entre réels et entiers) ;
- certains candidats utilisent un seul exemple pour justifier une affirmation ce qui n'est pas suffisant pour généraliser ;
- le calcul littéral est rarement utilisé.

➤ **Troisième exercice :**

Le troisième exercice porte sur le calcul de probabilités dans le cadre d'une situation plutôt traditionnelle de lancer de deux dés cubiques équilibrés. L'exercice est composé de trois parties : la première concerne la construction d'un agrandissement d'un patron (échelle 2) avec une contrainte sur les faces (somme des nombres égale à 7 sur les faces opposées), la deuxième vise la probabilité d'obtenir un nombre en additionnant le résultat des deux dés, la troisième concerne la probabilité d'obtenir un nombre en effectuant la différence entre le plus grand nombre et le plus petit nombre lors d'un lancer des deux dés.

Résultats du troisième exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	309	43	26	21
Copies ayant traité le troisième exercice	308	41	26	21
Copies en dessous de la moyenne	40	7	6	2
Copies au-dessus de la moyenne	268	34	20	19

Résultats détaillés :

Partie A* : le patron

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note >=10	Note < 10
Partie A (Patron)	6	292	11

Partie B* : La somme des deux dés

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

Partie B	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note >=10	Note < 10
Question 1 (Résultats somme deux dés)	5	281	23
Question 2 (Probabilité =4)	7	250	52
Question 3a (Plus grande probabilité)	16	274	19
Question 3b (Probabilité)	17	249	43

Partie C* : Les différences des deux dés

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note >=10	Note < 10
Partie C (Probabilité différence)	33	223	53

Cet exercice est plutôt bien réussi. Beaucoup de candidats utilisent un tableau à double entrée pour identifier les différents résultats possibles dans les parties B et C et identifier ainsi les probabilités. La partie C est cependant celle qui a posé le plus de difficultés aux candidats surtout s'ils utilisaient le calcul ou une liste d'issues probables dans la partie B et pas un tableau à double entrée.

➤ **Quatrième exercice :**

Composé de trois parties, cet exercice portant sur une course longue est prétexte notamment au calcul de vitesses moyennes, de distances et de longueurs proportionnelles à partir d'un quotient. Il permet également d'investir le champ du tableur.

Résultats du quatrième exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	309	43	26	21
Copies ayant traité le quatrième exercice	309	43	26	21
Copies en dessous de la moyenne	46	7	5	6
Copies au-dessus de la moyenne	263	36	21	15

Résultats détaillés :

Partie A* : Distance et vitesse

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note >=10	Note < 10
Question 1.a (Distance)	0	298	11
Question 1.b (Vitesse en m/min)	5	286	18
Question 2 (Vitesse en km/h)	8	274	27
Question 3 (% distance supplémentaire)	27	167	115

Partie B* : Le tableur et calcul d'une distance moyenne avec un effectif

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note >=10	Note < 10
Question 1 (Formule distance)	9	213	87
Question 2 (Formule vitesse)	27	182	100
Question 3 (Distance moyenne avec effectif)	6	280	23

Partie C* : Détermination d'une distance (longueur et/ou largeur) à partir d'un quotient et d'une longueur de piste totale

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note >=10	Note < 10
Question 1.a (Calcul largeur à partir d'un quotient)	10	286	13
Question 1.b (Calcul de la longueur totale arrondie)	24	203	82
Question 2 (Calcul longueur et largeur à partir longueur totale)	88	55	166

Tous les candidats ont traité cet exercice. Le calcul de la distance parcourue et de la vitesse moyenne en mètres par minute n'a pas posé de difficultés. En revanche, les candidats sont plus en difficulté lorsqu'il faut convertir les m/min en km/h. Leurs procédures sont souvent complexes ou confuses.

Le calcul du pourcentage de la question 3-partie A est souvent échoué (seuls 54% des candidats au-dessus de la moyenne). Les candidats utilisent les mauvaises longueurs pour le rapport ou n'interprètent pas correctement le résultat obtenu en pourcentage (passer de 1,1786 ou de 0.1786 à 18%). Dans cette question, le résultat en pourcentage arrondi à l'unité a pu poser des difficultés.

Dans la partie B, les candidats ayant déjà utilisé un tableur sont en réussite. Les erreurs sont souvent dues à une méconnaissance de cet outil. Le calcul de la distance moyenne n'a pas posé de difficulté et la majeure partie des candidats a bien utilisé l'effectif total.

La question 2 de la partie C est souvent peu traitée. Certains procèdent par tâtonnement et peu de candidats s'engagent dans la résolution d'une équation.

➤ **Cinquième exercice :**

Cet exercice utilise comme départ un géoplan. Cette forme carrée avec des picots espacés régulièrement est prétexte à passer d'un nombre de picots total à un nombre de carrés utilisant 4 picots. Il comporte deux parties. La première permet à partir de deux exemples de trouver une expression littérale du nombre de carrés en fonction du nombre de picots par côté. La deuxième partie permet de construire une figure (un trapèze) à l'échelle, de calculer l'aire de ce trapèze et d'évaluer les connaissances des candidats sur « Scratch ».

Résultats du cinquième exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	309	43	26	21
Copies ayant traité le cinquième exercice	295	40	24	19
Copies en dessous de la moyenne	154	27	13	13
Copies au-dessus de la moyenne	141	13	11	6

Partie A* : Le nombre de carrés

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note ≥ 10	Note < 10
Question 1 (Géoplan 25 picots)	50	183	76
Question 2 (Géoplan 81 picots)	64	111	134
Question 3 (Géoplan n^2 picots)	148	41	120
Question 4 (Nombre de picots si 107 carrés maximum)	123	84	102

Partie B* : Le trapèze

(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

	Candidats n'ayant pas traité l'exercice	Note ≥ 10	Note < 10
Question 1 (figure)	28	269	12
Question 2a (Aire en cm^2)	38	222	49
Question 2b (Périmètre)	47	154	108
Question 3 (Scratch)	58	139	112

Cet exercice a été moins traité que les autres (est-ce par manque de temps comme c'est le dernier ?). Les candidats qui ont fait un schéma ont pu répondre aux deux premières questions de la partie A mais beaucoup ont eu des difficultés à passer à l'écriture littérale et à utiliser des justifications claires et précises (modélisation).

Pour la question 4 de cette partie, peu de candidats passent par la résolution d'une inégalité et s'ils traitent cette question, ils ne répondent pas forcément avec précision à la question du nombre maximal de picots. Cette question 4 est la moins bien réussie de l'ensemble du sujet.

Pour la partie B, nombreux sont les candidats qui décomposent le trapèze en un rectangle et un triangle rectangle, ainsi peu de candidats montrent qu'ils connaissent le calcul de l'aire du trapèze $((B+b) \times h/2)$.

Pour le calcul du périmètre, beaucoup de candidats ne donnent pas une valeur exacte car ils n'expriment pas la longueur de l'hypoténuse avec π mais utilisent dès le départ une valeur approchée. Ce calcul de périmètre est donc plus échoué que celui de l'aire.

La question 3 de cette partie sur « Scratch » n'est pas souvent traitée et beaucoup de candidats ne trouvent ni B ni C.

Préconisations du jury :

- *assurer une lecture approfondie des énoncés et des consignes (point de vigilance : l'expression des arrondis et des unités) ;*
- *maîtriser le vocabulaire spécifique et les définitions (nombres rationnels, entiers, réels...) ;*
- *assurer sa capacité à justifier et démontrer en mathématiques notamment en utilisant des expressions littérales (expression d'un nombre impair par exemple ou mise en formule dans le cas du géoplan pour n picots) et non pas en utilisant simplement un exemple ;*
- *réaliser des conversions ;*
- *être rigoureux sur les écritures mathématiques ($\pi 8$ n'existe pas, utilisation du signe \approx ...).*

Concours de recrutement de professeurs des écoles 2024
Troisième épreuve d'admissibilité : Application

Sciences et technologie ; Histoire, géographie, EMC ; Arts

1. Les attendus de l'épreuve écrite d'application

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). L'épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

2. Données statistiques

Sciences et technologie

Recrutement	Présents	Moyenne / 20	Note la plus basse	Note la plus haute	Candidats éliminés (Note ≤ 5)
Concours externe public	131	13,78	5,25	18,5	0
Second concours interne public	13	7,25	11,61	15	0
Troisième concours public	24	11,44	5	17,25	0
Concours externe privé	7	13,25	10,5	17,25	0

Histoire, géographie, EMC

Recrutement	Présents	Moyenne / 20	Note la plus basse	Note la plus haute	Candidats éliminés (Note ≤ 5)
Concours externe public	110	9,56	3	20	11
Second concours interne public	9	8,56	5,5	14,5	0
Troisième concours public	15	9,17	3,5	13,5	1
Concours externe privé	8	9,63	5,5	15,5	0

Arts

Recrutement	Présents	Moyenne / 20	Note la plus basse	Note la plus haute	Candidats éliminés (Note ≤ 5)
Concours externe public	68	12,16	1,5	19,13	4
Second concours interne public	4	12,38	11,25	14,75	0
Troisième concours public	4	7	1,25	15,5	2
Concours externe privé	6	12,69	6,75	16,13	0

3. Analyse qualitative

3.1.SCIENCES ET TECHNOLOGIE

3.1.1. Le sujet

Le sujet proposé s'appuyait, en cette année des Jeux Olympiques, sur la physiologie du sportif, l'apport des innovations technologiques dans la transformation de la pratique de l'escrime en compétition et sur les matériaux dans l'équipement des sportifs.

24 questions de natures didactique ou pédagogique composaient le sujet. Elles généraient 60 items de réponse notés de 0,25 à 1 point.

3.1.2. Remarques préalables concernant le domaine sciences et technologie :

Le bilan des copies étudiées est positif : bien que leurs connaissances dans les trois disciplines sciences (SVT/physique et technologie) soient très inégales, l'ensemble des candidats fait preuve d'une préparation sérieuse et de bonnes connaissances scientifiques. Le sujet a été compris. La faible proportion de réponses hors-sujet en est un témoignage.

Globalement, les questions sont bien lues par les candidats, ce qui leur permet de gagner des points aisément. Pour mémoire, les années précédentes, des questions trop rapidement lues et mal comprises pouvaient avoir une incidence sur plusieurs autres questions en aval. Enfin, la démarche d'investigation est relativement bien maîtrisée. C'est un appui considérable pour certaines questions.

Dans leur grande majorité, la qualité formelle des copies est satisfaisante : elles sont bien présentées et lisibles. Les candidats font preuve de bonnes qualités rédactionnelles. Ainsi, la maîtrise de l'orthographe d'usage et des règles de grammaire est en nette progression. Quelques coquilles remarquables en termes d'orthographe d'usage ou scientifique ou encore de conjugaison (Le dioxygène *acquérés* par les poumons...) montre une maîtrise limitée des normes d'écriture de certaines copies.

De rares copies présentent une calligraphie mal maîtrisée qui rendent leur lecture et leur compréhension extrêmement difficiles.

Le jury a apprécié une volonté de rédaction développée des réponses avec l'utilisation d'un lexique approprié, prenant ainsi en compte les remarques du rapport de jury de l'épreuve de 2023.

De même, les candidats se sont attachés à produire des réponses précises, centrées sur les questions posées dans le sujet.

Aucune des trois parties du sujet n'a été massivement laissée de côté. Très peu de questions sont restées sans réponse par les candidats. La plupart de ceux-ci a traité la totalité du sujet. Cela montre une bonne gestion du temps de l'épreuve.

Le travers identifié les années précédentes et qui consistait, pour certains candidats à écrire des réponses trop détaillées pour les premières questions, au détriment du traitement de la totalité du sujet, s'est considérablement amoindri.

Comme par le passé, les questions didactiques montrent également souvent une préparation sérieuse. Les réponses sont plutôt cohérentes et prennent relativement bien en compte les niveaux de classe visés par les situations présentées dans le sujet.

Il est à noter que les candidats ont mieux réussi dans les champs disciplinaires des sciences physiques et de la technologie. Cela peut se comprendre par les types de questions posées, moins ouvertes qu'en SVT mais aussi par une connaissance approximative des notions de SVT. Pour exemple, le jury rappelle que le dioxyde de carbone n'est pas éliminé par sudation et que le sang ne se transforme pas grâce aux enzymes présents dans les organes.

3.1.3. Points de vigilance concernant le domaine des sciences et technologie

Comme indiqué ci-dessus, la lecture attentive des situations et des questions doit permettre aux candidats de répondre aux attendus. La réponse proposée par le candidat doit donc répondre précisément, sur le fond et la forme, à la question du sujet.

Les concepts scientifiques tels que les notions de circuits électriques ouverts ou fermés manquent parfois de rigueur et de précision. Il en est de même pour les notions mathématiques de base nécessaires pour traiter le sujet, qui ne sont pas toujours bien maîtrisées. Ainsi, pour certaines questions où la pose d'une division euclidienne était nécessaire, le nombre de réponses erronées ou de non réponse a été trop important.

Le jury a également relevé que souvent la justification de réponse ou une démarche succinctement résumée était absente. Cette lacune a souvent eu pour conséquence la non attribution de la totalité des points dévolus à la question.

L'orthographe des termes scientifiques doit également faire l'objet d'une grande attention ; en effet il a été rencontré des erreurs grossières : « venne » vs « veine » ...

Pour ce qui concerne les réponses d'ordre pédagogique, il convient tout d'abord de prendre en compte le niveau des élèves auxquels la proposition d'acte pédagogique s'adresse. Ceci implique d'avoir une bonne connaissance de ceux-ci, de leurs représentations, de leurs capacités ainsi qu'une bonne connaissance des programmes qui permet d'éviter des réponses inadéquates, voire excessives ou irréalisables.

Ainsi le jury a relevé certaines propositions pédagogiques inadéquates telles que l'utilisation d'un rameur à l'école primaire ou 35 minutes de course intense pour la réalisation d'un effort physique.

Il est encore nécessaire être attentif au niveau des élèves auxquels on s'adresse, de prendre en compte et de rendre lisible cette adaptation aux élèves en veillant à développer précisément le descriptif et la mise en œuvre des activités pédagogiques demandées ; par exemple, il n'est pas envisageable de donner à lire un document scientifique avancé à des élèves de grande section.

Il est dommage que les propositions pédagogiques ne fassent pas apparaître la mise en activité des élèves dans une réelle démarche d'investigation et d'expérimentation. Les activités proposées se limitent trop souvent à un listing académique de connaissances.

Lors des sessions précédentes, les candidats éprouvaient des difficultés à différencier les « objectifs d'apprentissages » des « compétences ». Cette difficulté est toujours d'actualité. S'y ajoute celle « d'attendu » des programmes. Dans cette épreuve de l'année 2024, alors que des extraits de programmes

étaient fournis, les candidats ont peiné à identifier les attendus des programmes pourtant clairement cités. Il est recommandé aux candidats de lire précisément les annexes proposées avec le sujet, ils y trouveront souvent des réponses qu'il suffira de recopier.

Préconisations du jury concernant le domaine des sciences et technologie

- **Maîtriser les différents domaines scientifiques jusqu'au cycle 4 et le vocabulaire afférent, notamment les connaissances en SVT (appareil circulatoire) et ne pas se contenter de souvenirs lointains associés au temps où le candidat fréquentait le collège ou le lycée.**
- **Faire preuve de rigueur scientifique dans l'élaboration des réponses : rédiger des réponses précises et explicites intégrant le vocabulaire scientifique attendu avec, en contrepoint, un évitement des termes pseudo-scientifiques si les concepts liés ne sont pas maîtrisés.**
- **Savoir utiliser les outils mathématiques de base : techniques opératoires de base, encadrement d'un nombre, conversions d'une unité de mesure en une autre...**
- **Connaître les démarches scientifiques, en particulier la démarche d'investigation, la démarche technologique et la démarche expérimentale et prendre appui sur celles-ci pour penser et élaborer des séances ou des propositions pédagogiques.**
- **Clarifier les notions de « compétences », « d'objectifs », d'attendus...**
- **Connaître les programmes de sciences et technologie de l'école élémentaire.**
- **Analyser attentivement les productions des élèves en ne se limitant pas à une simple description. Pour cela, il est nécessaire de s'appuyer sur une méthode rigoureuse et précise.**
- **Veiller à l'adaptation des propositions pédagogiques : le candidat doit s'appuyer sur les objectifs d'apprentissage qu'il a déterminé. Il importe également de tenir compte du niveau des élèves lors de ces propositions pédagogiques, notamment pour ce qui concerne les expériences ou proposition d'activités afin qu'elles soient réalisables et porteuses de sens.**
- **Mettre en œuvre une capacité d'analyse et de synthèse lorsqu'il s'agit de rédiger une réponse intégrant une maîtrise de connaissances dans l'analyse de documents tant sur le plan pédagogique que sur le plan scientifique.**
- **Prendre le temps de lire la consigne, de formuler des réponses précises sans digressions, sans vouloir déposer un savoir académique conséquent ne présentant pas de lien réel avec la question posée.**
- **Veiller à répondre à l'intégralité de la question posée. Pour cela, prendre le temps de lire précisément la question, d'en comprendre les enjeux pour éviter le hors sujet ou la réponse partielle à une question.**
- **Être très explicite dans les réponses apportées en reprenant les termes de l'énoncé ou en proposant une réponse sous forme de tableau pour plus de lisibilité et, à l'inverse éviter les réponses implicites dans lesquelles le candidat compte sur la juste interprétation du correcteur.**
- **Vérifier la cohérence entre les réponses formulées et les questions.**
- **Ne pas hésiter à s'appuyer sur sa logique personnelle : les connaissances sont utiles mais il est parfois demandé de penser plus loin et d'arriver à généraliser un concept, qui pourrait répondre de manière plus adaptée à la question posée.**
- **Tenter de répondre à l'ensemble du questionnaire en considérant que l'erreur n'est pas pénalisante, en opposition à une absence de réponse.**
- **Rendre une copie soignée et bien calligraphiée avec une orthographe correcte (se relire pour éviter de rendre une copie remplie de fautes d'orthographe et de syntaxe).**

3.2. ARTS

3.2.1. Remarques préalables

Le sujet de cette session invite les candidats pour chacune des deux composantes à élaborer une séance, ce qui les engageait à :

- connaître avec précision des éléments habituellement constitutifs d'une fiche de préparation,
- comprendre les enjeux disciplinaires,
- interroger la pertinence de leurs propositions.

Dans les deux cas, il est essentiel de mettre en évidence dans les copies :

- le lien avec les programmes, leur compréhension approfondie, et la manière dont ils sont intégrés pour concevoir et structurer une séance d'enseignement ;
- les compétences visées et développées ;
- les différentes étapes du processus didactique.

Si les séances peuvent se concevoir selon des organisations diverses, les candidats doivent choisir et justifier leurs objectifs. De même, une attention particulière est accordée à l'enchaînement des activités (introduction à l'activité, appropriation vocale ou imitation, etc.) et à leur adéquation à l'âge des élèves. Le rôle de l'enseignant et les interactions en classe sont également examinés, de même que la place et les interventions des élèves. Enfin, d'éventuels prolongements sont à prévoir.

Les points forts :

- Certains candidats ont montré une très bonne maîtrise de la méthodologie, affichant une volonté claire de construire des écrits bien structurés dans lesquels se dégageait une problématique bien définie.
- Les propositions les plus pertinentes démontrent une compréhension approfondie des sujets abordés. Loin d'être théoriques, elles montrent une capacité à utiliser les informations disponibles de manière judicieuse.
- Certains candidats ont su prendre du recul et construire des liens pertinents entre plusieurs disciplines. Cette capacité à contextualiser et à intégrer des perspectives diverses enrichit la proposition et montre une compréhension globale des sujets abordés.

Les points faibles

- Certaines copies sont marquées par une absence d'introduction ou des introductions tronquées, ce qui a souvent conduit à une entrée en matière peu claire et à une formulation de la problématique moins précise.
- Certains candidats ont présenté des propositions superficielles ou des énoncés sans étayage suffisant.
- Dans les deux parties, l'évaluation des apprentissages n'a été que rarement traitée, le socle commun ainsi que le parcours d'éducation artistique et culturelle sont peu évoqués.
- L'étayage et la place de l'enseignant sont peu abordés dans les copies les moins réussies.
- Quand le PEAC est mentionné, peu de pistes dans les autres domaines sont suggérées.
- En règle générale, les candidats anticipent peu les séances futures et n'explorent pas d'autres œuvres de référence. Lorsqu'ils évoquent d'autres domaines, ces derniers sont fréquemment mentionnés sans être expliqués en détail.

3.2.2. Partie A : Composante éducation musicale – Cycle 3

Sujet : Les candidats sont invités à concevoir une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 3 en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire.

La séance proposée porte sur un point de programme précisé dans le libellé du sujet :

- Écouter, comparer et commenter
- Explorer, imaginer et créer

Le dossier documentaire se compose comme suit :

Document n° 1 : Hindi Zahra, *Beautiful Tango*. Vignette d'une captation de la chaîne Arte. Concert du 8 septembre 2017, Paris.

Document n° 2 : Illustrations pour des percussions corporelles. Source : blog d'une enseignante <http://www.livrede sapienta.fr/2021/05/rituel-de-musique-memorisation.html>

Document n° 3 : *L'écoute : exemples de mise en œuvre*. Ressources pour les enseignements artistiques aux cycles 2 et 3, site eduscol.education.fr (extrait).

Document n° 4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) – éducation musicale. BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (extrait).

Cet ensemble documentaire encourage les candidats à réfléchir sur la mise en œuvre de situations d'enseignement qui facilitent la compréhension de la structure d'un extrait musical, en mettant un accent particulier sur l'aspect du rythme.

Les points forts

- Les meilleurs candidats ont utilisé de manière appropriée le vocabulaire et les concepts musicaux.
- Ils ont su décrire la structure de la chanson "Beautiful Tango", identifier les différents éléments du rythme de l'œuvre tout en proposant des activités appropriées à leurs élèves.
- Certains candidats ont proposé des activités originales et stimulantes qui permettaient aux élèves d'explorer la musique de manière approfondie.

Les points faibles :

- Certains candidats ont formulé des objectifs d'apprentissage vagues ou généraux, tels que "découvrir la musique du monde" ou "développer la créativité". Ces objectifs sont trop larges et ne permettent pas de cibler précisément les compétences que les élèves doivent acquérir au cours de la séance.
- Les objectifs d'apprentissage ne correspondent pas toujours aux compétences du programme d'enseignement d'éducation musicale du cycle 3.
- Quand des objectifs d'apprentissage sont formulés, certains ne sont pas mesurables ou ne sont pas atteignables par les élèves, notamment en ce qui concerne les attentes relatives à l'analyse de l'œuvre proposée.
- Certains candidats ont eux-mêmes des difficultés à identifier les éléments clés de la chanson "Beautiful Tango" d'Hindi Zahra, tels que la structure, les instruments, la mélodie, le rythme ou le tempo.
- Certains des activités proposées telles qu'écouter la chanson plusieurs fois ou reproduire le rythme s'avèrent très répétitives dans la séance.

3.2.3. Composante Arts plastiques – Cycle 1

Sujet : Le sujet demande de concevoir une fiche de préparation de séance destinée à une classe de cycle 1. La séance à élaborer doit être ancrée dans le programme d'enseignement de l'école maternelle et plus précisément sur l'extrait proposé dans le sujet :

Les productions plastiques et visuelles

- Réaliser des compositions plastiques, planes et en volume.

Les attendus de fin de cycle 1 (Arts du visuel)

- Choisir différents outils, médiums, supports en fonction d'un projet ou d'une consigne et les utiliser en adaptant son geste.
- Pratiquer le dessin pour représenter ou illustrer, en étant fidèle au réel ou à un modèle, ou en inventant.
- Réaliser une composition personnelle en reproduisant des graphismes. Créer des graphismes nouveaux.
- Réaliser des compositions plastiques, seul ou en petit groupe, en choisissant et combinant des matériaux, en réinvestissant des techniques et des procédés.

Quatre documents constituent le dossier documentaire :

Document n° 1 : Ressources iconographiques.

Document n° 2 : Revue de l'association nationale des conseillers pédagogiques. Arts. Septembre-octobre 1998. p97

Document n° 3 : REYT Claude, Les arts plastiques à l'école, Paris, 1998, Armand Colin, p94

Document n° 4 : Rappel du programme d'enseignement de l'école maternelle – productions plastiques et visuelles. BOENJS n° 25 du 24 juin 2021 (extrait)

Les points forts

- Les meilleurs candidats ont su proposer des activités en adéquation avec les attendus de fin de cycle 1 en arts plastiques : les activités permettent aux élèves de choisir les outils et les supports adaptés et d'explorer différentes techniques.
- Certains candidats ont également prévu des étayages individualisés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève.
- De même, ils invitent les élèves à exprimer leurs idées et leurs émotions tout en laissant le temps à l'expérimentation.

Les points faibles :

- Les candidats ont parfois du mal à cerner les attendus de fin de cycle 1 en arts plastiques et à choisir des activités qui permettent aux élèves de les développer leur créativité.
- Les séances proposées manquent souvent d'une approche artistique et créative. L'exploration d'autres artistes, formes d'art ou œuvres en lien avec les thématiques abordées est peu exploitée par les candidats.
- Certains candidats éprouvent des difficultés à choisir des techniques et des matériaux qui soient adaptés au niveau de développement des jeunes enfants.
- Les consignes ne sont pas toujours adaptées à l'âge des élèves et à leur niveau de compréhension.
- En présentant des œuvres comme des modèles, certains candidats enferment les élèves dans une approche passive, ce qui s'avère contraire à l'esprit même de cette discipline qui privilégie l'expérimentation, la production et la création.

3.2.4. Préconisations du jury concernant le domaine des arts

- *Identifier et nommer correctement les concepts musicaux et plastiques.*
- *Faire preuve d'une bonne maîtrise du vocabulaire spécifique aux disciplines artistiques.*
- *Formuler des objectifs précis, mesurables et atteignables par les élèves.*
- *Établir un lien direct entre les objectifs et les activités proposées.*
- *Prendre en compte les acquis des élèves et identifier les obstacles potentiels.*
- *Anticiper les obstacles à prévoir et proposer des étayages envisagés.*
- *Expliciter le rôle de l'enseignant et la tâche de l'élève pour chaque étape.*
- *Mettre l'accent sur le cheminement (exploration, argumentation, construction, enrichissement) plutôt que sur le résultat final.*
- *Adapter les propositions pédagogiques aux caractéristiques du public cible, en particulier en maternelle.*

3.3. HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, EMC

3.3.1. Remarques préalables

Une fréquence notable de maladresses dans la formulation et d'inexactitudes factuelles a été constatée. De nombreuses copies ont omis une introduction et une mise en problématique qui auraient été bénéfiques, surtout dans le cadre de sujets invitant à cette approche.

Il est à noter un manque de reconnaissance de la spécificité des figures féminines dans une histoire longtemps centrée sur les "grands hommes". En particulier, peu de références ont été faites à l'importance de Simone Veil dans son parcours républicain, malgré sa panthéonisation. Son attachement aux valeurs démocratiques sa nomination à l'Académie qui sanctionne ses qualités d'écriture, pourtant significatives dans leur dimension civique, ont été rarement évoqués.

De nombreuses réponses ont eu recours à des paraphrases pour pallier l'absence de connaissances personnelles, et certains candidats ont rencontré des difficultés dans l'articulation entre le personnage historique et les exigences thématiques, aboutissant à des réponses fragmentées et peu abouties.

Les réponses sont souvent tautologiques et rarement justifiées. La question du recours aux acteurs et témoins est souvent évitée, avec une insistance sur la "véracité" ou une prétendue capacité à "captiver" les élèves sans explication des mécanismes sous-jacents. De nombreux candidats ne mentionnent la pertinence de ce recours que pour aider les élèves à distinguer "le réel de la fiction".

La transmission des témoignages (oralité / écrit) n'est pas abordée, tout comme la différence entre le rapport à l'histoire des "témoins" et des "historiens". De plus, peu de candidats distinguent le "témoignage" des autres traces historiques.

Aucun candidat n'a souligné l'intérêt d'une histoire "par le bas", et les témoins semblent pertinents uniquement s'ils sont des "célébrités" ou des "grandes figures". Peu de mentions ont été faites sur l'importance d'inclure des acteurs pour éviter une histoire désincarnée, et encore moins sur l'importance des choix individuels et collectifs.

La question spécifique de la "fragilité" de la mémoire du génocide n'est pas abordée, ni mise en perspective avec les problématiques d'engagement et de refus du négationnisme, malgré les indications des documents. Parfois, un "devoir de mémoire" est évoqué, mais la notion semble souvent mal comprise.

De nombreux candidats proposent un découpage en séances souvent peu structuré, principalement en raison d'un manque de méthodologie et de connaissances sur les deux conflits mondiaux. Les confusions entre les deux guerres sont fréquentes et problématiques, comme l'utilisation du terme "poilus" et des tranchées dans le contexte du second conflit. De manière générale, la nécessité d'une chronologie est souvent négligée, à l'exception parfois des dates d'entrée en guerre et des armistices.

Beaucoup de candidats focalisent leur analyse sur la figure de Simone Veil sans la replacer dans son contexte. Les séquences se concentrent alors souvent sur la personne de Simone Veil au lieu de partir de son parcours et sur le personnage.

On déplore également l'absence d'outils pour aider à la construction de repères spatio-temporels sur le thème, tels que des cartes ou des frises chronologiques. Ainsi, de nombreux candidats ne mentionnent jamais le contexte mondial du conflit, le réduisant à un simple affrontement franco-allemand. Cette lacune se reflète souvent dans le choix des titres des séances, qui sont parfois trop spécifiques comme "En quoi les

juifs ont-ils été au cœur du conflit ?" ou "Qui est Simone Veil ?" De plus, la question de la judaïté et/ou du judaïsme est rarement définie par les candidats.

En général, la prise en compte de la politique concentrationnaire nazie pose de sérieux problèmes. Peu de candidats présentent les origines, les modalités et la mise en place de cette politique de manière adéquate. La distinction entre les "camps de concentration" et les "camps d'extermination" est rarement faite, et la politique génocidaire est souvent décrite comme une simple "discrimination".

Ces diverses lacunes entraînent souvent des traces écrites peu développées qui ne permettent pas d'établir des repères clairs pour les éventuelles classes.

La spécificité du support de la bande-dessinée est souvent négligée dans l'élaboration des séances. Peu de candidats prennent en considération les particularités de ce médium, telles que sa capacité à combiner texte et images pour transmettre des messages de manière visuelle et narrative. Par conséquent, les séances proposées ne tirent pas pleinement parti du potentiel pédagogique de la bande-dessinée en tant qu'outil d'enseignement de l'histoire.

Quelques candidats suggèrent des séances qui, par leur approche axée sur le développement des compétences civiques et morales des élèves, relèvent davantage de l'Éducation Morale et Civique (EMC) que de l'enseignement de l'histoire. Ces séquences peuvent aborder des thèmes pertinents sur le plan éthique et social, mais elles tendent à négliger l'aspect historique spécifique que la bande-dessinée peut véhiculer.

Ainsi, une analyse plus approfondie de la manière dont la bande-dessinée peut être utilisée comme outil d'enseignement de l'histoire.

Composante EMC :

Le cadre légal est souvent négligé, même lorsque l'un des documents provient d'un projet du Parlement des enfants, ce qui aurait pu inciter à son intégration. L'articulation entre la construction de stéréotypes, les préjugés, les discriminations et les inégalités est rarement abordée de manière approfondie. Bien que les stéréotypes soient dénoncés, leur lien avec l'absence de réflexion et d'esprit critique n'est généralement pas spécifié.

Parfois, les compétences sont clairement identifiées, mais elles ne se reflètent pas nécessairement dans les activités proposées. Les mentions d'une trace écrite claire sont rares, à l'exception de la réalisation d'une affiche, dont les modalités de réalisation ne sont souvent pas définies.

Bien que le débat soit souvent envisagé, les élèves ne sont que rarement véritablement impliqués dans son déroulement. De plus, peu de candidats explorent des sujets en dehors du domaine des activités sportives et des choix d'activités.

La question de l'identité de la personne et du citoyen est rarement abordée, et certains candidats considèrent que les notions mobilisées pour la séance ont déjà été traitées antérieurement, les négligeant ainsi dans leur développement. En résumé, une analyse plus approfondie et une intégration plus cohérente des aspects juridiques, sociétaux et pédagogiques sont nécessaires pour élaborer des séquences d'enseignement plus pertinentes et efficaces.

3.3.2. 1ère partie : Composante Histoire /14

Sujet :

- A partir de vos connaissances et du dossier documentaire ci-joint, montrez que le personnage de Simone Veil est un appui pour enseigner le thème 3 « La France, des guerres mondiales à l'Union Européenne » du programme d'histoire en classe de CM2.

Pourquoi le recours aux acteurs et aux témoins du passé favorise-t-il l'apprentissage de l'Histoire ?

- Vous préparez une séquence d'enseignement relative au repère annuel de progression « Deux guerres mondiales au XXème siècle » à partir de Simone Veil. Précisez pour chaque séance, son titre, les compétences et les connaissances travaillées, ainsi que les documents que vous exploitez en justifiant votre choix de ces derniers.

Dans le cadre d'une séance de votre séquence, vous utilisez un extrait des bandes dessinées du dossier documentaire ci-joint (document n°5 et/ou document n°6). Indiquez et justifiez votre choix, détaillez l'exploitation pédagogique que vous en faites en classe, et proposez la trace écrite que vous produisez avec les élèves.

Les points forts :

- Des copies excellentes, maîtrisant les enjeux du sujet et la conception d'une séquence et de séances en Histoire Géographie EMC.
- Dans la grande majorité des copies, l'ensemble des questions a été traité.
- Une bonne analyse des documents avec la volonté de les utiliser et d'en tenir compte
- Les réponses à la première question sont globalement réfléchies et cohérentes.

Les points faibles :

- La maîtrise de la langue écrite a été un point très négatif dans la majorité des copies :
 - erreurs quasi systématiques sur les accords (orthographe grammaticale et lexicale). Le jury a été surpris par la non maîtrise des règles de base (« a/à, ou/où ... ») ;
 - des erreurs de lexique trop présentes : affligé/infligé, exporter/déporté ;
 - des erreurs de syntaxe ;
 - les candidats doivent être attentifs à la qualité de la calligraphie proposée et à la présentation de la copie.
- Les candidats ne précisent pas suffisamment le rôle de l'enseignant et l'activité cognitive des élèves.
- Des confusions entre notions, connaissances, objectifs et compétences.
- Une majorité de candidats s'est contentée de reprendre les connaissances présentées dans les documents sans en apporter d'autres, ce qui interroge le jury sur la maîtrise des connaissances dans la matière. Le jury relève des erreurs historiques importantes (confusions entre les deux guerres).
- Peu de compétences mentionnées liées au socle.
- Pas de déroulé concret, approche magistrale du cours, voire pas de proposition d'exploitation pédagogique. Les élèves sont souvent passifs.
- Certains candidats font des propositions d'activités irréalistes (tracer un wagon de la Shoah dans la cour de l'école et se placer dedans, jouer le rôle d'un juif...).
- Des débats sont systématiquement proposés mais sans réflexion ou organisation : sentiment d'avoir des activités calquées même si le sujet ne s'y prête pas forcément.
- Des erreurs historiques (Pétain au nord, de Gaulle président de la zone sud, tranchées de la seconde guerre mondiale, Guernica en 14-18...).
- De grosses maladroites d'expression : « Les Juifs vivent tranquillement ». « Les juifs font des sorties scolaires ».

3.3.3. 2ème partie : EMC /6

Sujet :

Vous enseignez en classe de CM2. Vous souhaitez travailler sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons dans le cadre du programme d'Enseignement Moral et Civique. Détaillez une séance durant laquelle vous exploitez le document 9 et/ou le document 10 du dossier documentaire ci-joint.

Les points forts :

- Le sujet a globalement été bien traité, avec des prolongements sur d'autres discriminations.
- Le débat est souvent proposé, encore faut-il maîtriser ses objectifs, sa finalité et sa mise en œuvre.
- Certains candidats font des liens avec d'autres thématiques d'EMC ou d'autres champs disciplinaires.
- La présentation de la séance est structurée.
- Des exemples, des personnes et des documents sont proposés à bon escient (hors du corpus donné).

Les points faibles :

- Le sujet d'EMC a parfois été traité de manière très succincte.
- Trace écrite trop floue, tant sur la construction que sur le produit fini.
- « Problèmes » orthographiques, dans certaines copies même la règle générale de l'accord du pluriel n'est pas maîtrisée.

3.3.4. Préconisations du jury concernant le domaine de l'Histoire, Géographie, EMC :

- **Être extrêmement attentif à la maîtrise de la langue et à la présentation de la copie.**
- **Être au clair sur la distinction entre notions, connaissances, objectifs et compétences.**
- **Savoir à quoi correspondent une séquence et une séance, approfondir les modalités de construction d'une séquence et d'une séance.**
- **Préciser le rôle de l'enseignant et l'activité cognitive des élèves.**
- **Porter une attention accrue à la prise en charge de la différenciation.**
- **Détailler les modalités de construction de la trace écrite.**
- **Réfléchir aux temps de chacun (travail de l'enseignant et de l'élève) et aux apports : une véritable démarche d'apprentissage passe par des apports de l'enseignant.**
- **Connaître les compétences du socle et les relier au sujet.**
- **Connaître la progressivité et les attendus du cycle 3 : cela apportera de la cohérence dans les attendus et réduira le sentiment de proposition inadaptée à l'âge des enfants.**
- **Relire sa copie est indispensable pour proposer des phrases cohérentes et claires.**

Concours de recrutement de professeurs des écoles 2024
Épreuve d'admission : Leçon

Nombre de candidats à la session 2024

- Nombre de candidats admissibles : 305 (dont 302 candidatures recevables)
- Nombre de candidats présents : 293
- Nombre de candidats absents : 7
- Nombre d'abandons : 2

- Répartition des candidats par concours :

Concours	Externe public	3 ^e concours public	2 nd concours interne public	Externe privé
Nombre de candidats	263	16	10	13
Nombre de postes	134	5	3	6

Présentation de l'épreuve de leçon

L'épreuve de leçon s'inscrit dans le cadre du CRPE rénové. L'arrêté du 25 janvier 2021 extrait du Journal officiel du 29 janvier 2021, en définit les objectifs.

L'épreuve porte successivement sur les domaines d'enseignement du français et des mathématiques.

- **Principe et objectifs**

L'épreuve de leçon a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire en français et en mathématiques. Elle concerne donc les programmes en vigueur du cycle 1 au cycle 3.

A cette fin, le candidat dispose de deux sujets de leçon, communiqués au début du temps de préparation, portant respectivement dans les domaines de l'enseignement du français et des mathématiques. Chaque sujet est accompagné d'un corpus de ressources constitué au maximum de quatre documents de nature variée (supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...).

- **Durée de l'épreuve**

Durée de la préparation	2 heures
Durée de l'épreuve	<p>La durée totale de l'épreuve est d'une heure répartie de façon égale entre les deux disciplines :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'abord pour la leçon de français, pendant 30 minutes ;• puis celle de mathématiques, pour les 30 minutes suivantes. <p>Pour chacune des leçons (français et mathématiques), l'organisation est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">• 10 à 15 minutes d'exposé par le candidat ;• suivi d'un entretien pour la durée restante impartie.

- Coefficient de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 20.

Le **coefficient de 4** révèle l'importance que le législateur donne aux compétences sollicitées dans cette *épreuve de leçon*.

La note 0 est éliminatoire.

Le support des dossiers

Les dossiers constitués, tant en français qu'en mathématiques, visent à révéler chez les candidats :

- les connaissances disciplinaires dans les domaines fondamentaux ;
- l'appétence à la transmission et à la construction de savoirs chez les élèves scolarisés à l'école primaire ;
- la capacité à la transposition didactique permettant d'articuler la mise en œuvre pédagogique comme la prise en considération de la diversité des publics accueillis ;
- la qualité de la posture et de l'oralité ;
- la capacité à parfaire la connaissance de l'environnement professionnel futur.

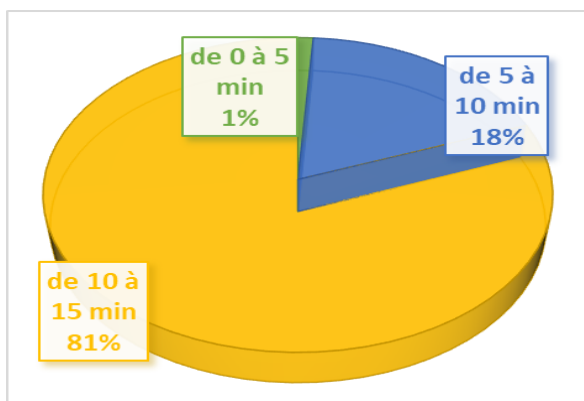
L'exposé

La durée de l'exposé doit être comprise entre 10 et 15 minutes, pour permettre au candidat de détailler une proposition construite et intelligible, tout en ménageant un temps suffisant pour l'entretien. Rappelons que le jury veillera au respect des durées et au format de l'épreuve. Le cas échéant, le jury interrompra l'exposé du candidat, si sa durée excède 15 minutes, pour préserver le temps restant à l'entretien.

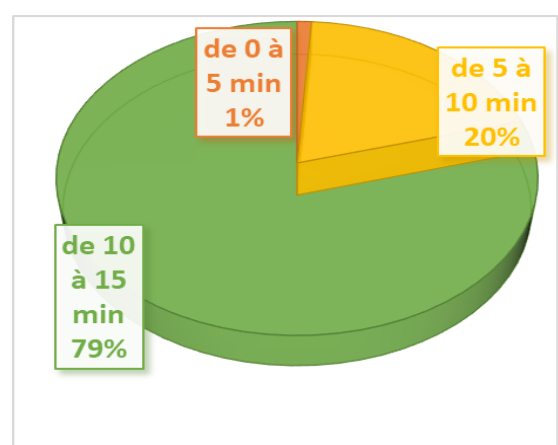
Les candidats ont montré une bonne connaissance de cet attendu.

Les graphiques ci-dessous présentent les durées consacrées par les candidats à cette première partie d'exposé, respectivement en français et en mathématiques.

Temps d'exposé en français :



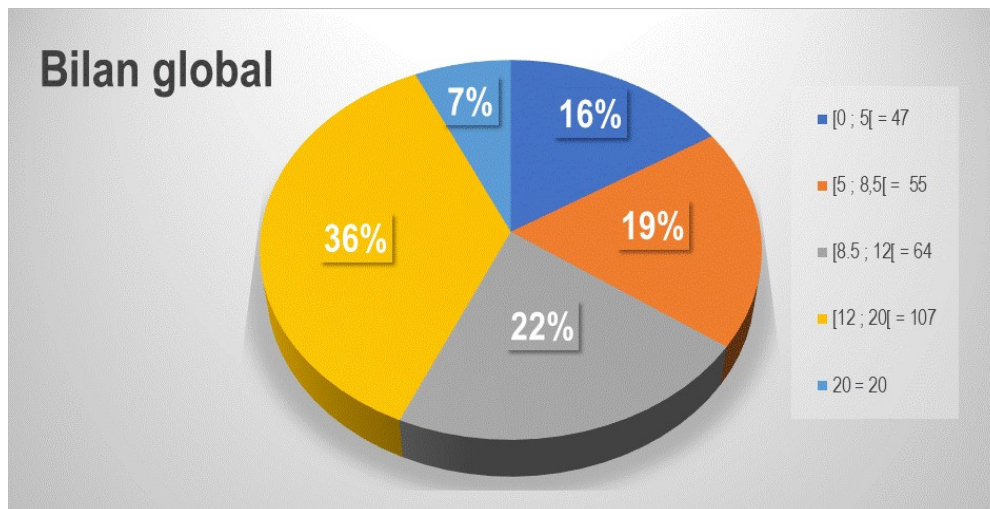
Temps d'exposé en mathématiques :



Répartition des notes

L'épreuve de leçon est notée sur 20. Chacune des parties de français et de mathématiques est notée sur 10 points.

Le bilan global des notes obtenues en français et en mathématiques donne une moyenne de 10.75



Analyse des constats

- **Temps d'exposé**

En termes de structure, de nombreux candidats ont souvent présenté une annonce de plan structuré de leur exposé comprenant, très souvent, une présentation des documents des dossiers de français puis de mathématiques.

De nombreux candidats font le choix de débiter leur exposé par une présentation des textes qui constituent le corpus adossé au sujet de chacun des deux domaines disciplinaires. Certains candidats, plus nombreux cette année, sont parvenus à dépasser la lecture à voix haute des références bibliographiques en se concentrant davantage sur l'analyse des documents.

L'annonce d'un plan structuré et détaillé à bon escient tout au long du temps d'exposé ont été constatés par le jury de manière un peu plus importante.

Certains candidats perdent encore trop de temps à faire une lecture à voix haute des références bibliographiques de chacun des quatre documents du dossier de français puis de mathématiques (niveau méta textuel). Ce qui n'apporte aucune plus-value.

Des candidats développent un propos général dépassant largement le sujet et le principe de la leçon. L'exposé ne peut se réduire à une description ou à une analyse des documents mais doit être un appui à une proposition de séance d'apprentissage définissant les objets de savoirs.

L'objectif de la séance est souvent abordé, parfois les intentions de l'enseignant, mais rarement les enjeux. Assez systématiquement, des prérequis sont énoncés. Si cette dernière notion n'est pas dénuée d'intérêt, l'attention des candidats doit être portée sur ces limites : évoquer des prérequis en Petite Section (PS) par exemple, en début d'année ou les confondre avec les savoirs à construire révèle un déficit de maîtrise de leurs usages.

Certains candidats évoquent des théories didactiques ou leurs composantes, ou citent des références et des auteurs. C'est le plus souvent fait à bon escient et le signe d'une bonne préparation, mais cela reste à confirmer dans la phase d'entretien, au risque de nuire à la prestation dans son ensemble par des connaissances plaquées sans réelle maîtrise ou une impression de confusion, voire de contradiction.

La dimension pédagogique reste en retrait dans les propos des candidats. Il est à noter également que la dimension contractuelle de l'enseignant (contrat didactique ou contrat pédagogique) est peu considérée.

La description des séances de français et de mathématiques est le plus souvent découpée sous la forme de phases structurant les différents temps de mise en œuvre pédagogique : phase de rappel, mise en route, mise en commun, bilan, institutionnalisation, perspective. Ce n'est pas tant les intitulés des différentes phases qui sont importantes mais bien la sélection d'étapes et le questionnement didactique (qu'est-ce que les élèves ont à apprendre ? quelles stratégies cognitives développer ?...).

Posture/débit de parole : Globalement, la posture constatée chez les candidats par le jury montre une préparation sérieuse et une écoute plutôt satisfaisante. Un débit de parole trop rapide a été relevé chez certains candidats, ce qui peut être préjudiciable à l'attention du jury.

La fluidité du propos représente un atout que le jury apprécie.

Conseils pour préparer l'épreuve :

- Présentations des documents
 - Eviter la seule lecture et la paraphrase des références bibliographiques des documents des dossiers pour privilégier une analyse (qu'est-ce qu'il y a à retenir ? quelle relation avec l'objectif de la séance à construire ?).
 - Veiller scrupuleusement à tenir un temps limité afin de consacrer suffisamment de temps à la séance d'apprentissage.
 - Penser à justifier les choix didactiques opérés.
- Séance/séquence
 - Comprendre que la séance d'enseignement constitue le cœur de l'épreuve. La contextualisation de la séance dans une séquence est tout à fait possible mais ne doit pas être dominante dans le temps de l'exposé.
- Séance
 - Structurer les différentes étapes de la séance en ciblant précisément les connaissances et compétences des programmes de français et de mathématiques, le niveau de classe et la période de l'année donnée. Donner du sens à chacune des étapes et les contextualiser
 - Eviter de plaquer un déroulé type ne permettant pas de mettre les élèves en réel apprentissage.
 - Identifier clairement la/les connaissance(s) disciplinaire(s) à convoquer en lien avec le sujet du dossier.
 - Clarifier l'objectif de la séance en s'appuyant sur les programmes en vigueur.
- Débit de parole
 - Dans le cadre de la préparation du concours, s'entraîner -en s'enregistrant par exemple- sur la durée de l'exposé requise afin de maîtriser un débit de parole évitant toute accélération.

Une bonne prestation en exposé réside dans la recherche d'un équilibre qui donne un aperçu des connaissances didactique et pédagogique du candidat ainsi que sa capacité d'analyse.

- **Temps d'entretien**

Les échanges entre le candidat et le jury qui succèdent respectivement la présentation des séances de français et de mathématiques complètent à 30 minutes le temps imparti.

Il est attendu des candidats :

- de préciser, d'approfondir des éléments évoqués dans l'exposé,
- de justifier, d'argumenter les dimensions didactiques et pédagogiques, voire de les faire évoluer.

L'objectif de l'entretien est d'approfondir la réflexion exposée et d'interroger les choix pédagogiques ou didactiques. Il est important de rappeler que le jury n'attend pas une séance type ou une bonne réponse, bien que toutes ne se valent pas non plus, mais plutôt une posture réflexive et d'échange. Ainsi, les questions posées par les jurys ne consistent pas à attendre un mot précis mais sont à considérer comme des moyens d'explicitation par les candidats. Certaines questions visent donc l'explicitation des choix du candidat, alors qu'à d'autres moments, elles invitent à étudier de nouvelles hypothèses ou privilégier d'autres paramètres.

Une vérification des connaissances disciplinaires liée au sujet proposé ainsi qu'au niveau de cycle permet de s'assurer que les futurs enseignants seront en capacité de transmettre des connaissances exactes.

Des écueils ont été constatés par le jury notamment :

- en français : la connaissance des composantes du français est apparue fragile chez un grand nombre de candidats. Les composantes du français sont notamment reprises dans les sous-domaines du programme de cycle 2 et du cycle 3 (lecture, écriture, étude de la langue, oral) ;
- en mathématiques : dans le domaine des mathématiques, la maîtrise des savoirs à enseigner est indispensable à la construction des séances. Certains candidats présentent une fragilité dans la maîtrise de leurs connaissances disciplinaires ; ce qui les déstabilise lors de la phase d'entretien.

Par ailleurs, le jury a noté de manière récurrente une faible compréhension du rôle et de la place de l'enseignant décrites dans les séances proposées. L'enseignant se contente de donner des consignes, valider ou invalider des réponses et lister les élèves en difficulté seulement pour l'Aide Personnalisée Complémentaire (APC). De manière à faire évoluer cette représentation réductrice et passive, le curseur est à déplacer du fonctionnement de la séance vers le questionnement de la construction de la séance (exemple : en compréhension de texte - quels sont les nœuds de compréhension que l'enseignant peut explorer et susciter des interactions verbales entre élèves dans le but de déduire des informations ?).

Enfin l'attention des candidats est également à porter sur le niveau de langage :

- éviter les expressions parasites réitérés tels que « du coup », « et tout et tout »... ;
- utiliser à bon escient le temps du présent de l'indicatif du verbe « acquérir ».

Préconisations du jury concernant l'épreuve de leçon :

La maîtrise du temps de l'épreuve de leçon par les candidates nécessite de préparer soigneusement, en amont, toutes les composantes du programme de français et de mathématiques et ce pour chacun des trois cycles de l'école primaire.

Observant avec satisfaction cette année une meilleure connaissance des exigences de l'épreuve, le jury renouvelle ses recommandations pour les futurs préparatoires :

Il est fortement conseillé de ne pas perdre de temps à énumérer les textes des dossiers remis en français et en mathématiques dans les exposés et de privilégier leur mise en perspective en les projetant au service de la construction des séances d'enseignement respectives en français et en mathématiques.

S'entraîner à dépasser une présentation artificielle des étapes d'une séance réduite aux intitulés tels que : « la séance démarre par une passation des consignes » ou encore « l'institutionnalisation se fait à l'écrit ». L'exploitation des obstacles d'apprentissage, du contrat didactique par exemple, en adéquation avec la notion à enseigner, permettent de montrer la capacité de réflexion et de compréhension du candidat.

La préparation de l'épreuve de leçon demande aux candidats d'identifier les enjeux d'apprentissage au regard de connaissances disciplinaires maîtrisées, pour être en capacité de construire des séances d'enseignement contextualisées et réfléchies.

Renforcer les connaissances des composantes du français (notamment la compréhension de texte, l'étude de la langue, la production d'écrit).

L'utilisation d'un « parler professionnel » maîtrisée favorise une pensée claire et précise.

Concours de recrutement de professeurs des écoles 2024
Épreuve d'admission : Entretien

L'épreuve se compose de deux parties, l'une consacrée à l'EPS, la seconde consacrée aux motivations du candidat et à sa capacité à se projeter dans le métier.

- La durée totale de l'épreuve est d'une heure et cinq minutes.
- L'épreuve est notée sur 20, coefficient 2. Chaque partie est notée sur 10 points.
- La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Partie EPS :

La première partie de l'épreuve d'entretien, d'une durée de trente minutes, est consacrée à l'éducation physique et sportive. Elle intègre la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes pour préparer le sujet en amont de l'épreuve.

Le sujet propose un contexte d'enseignement, précisant le cycle et le niveau des élèves. Il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage répondant à la problématique soulevée par le sujet.

L'exposé du candidat a une durée maximale de quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante. Cet entretien permet d'apprécier, d'une part, les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et de psychologie de l'enfant, d'autre part, sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Lors de cette session d'examen, vingt-quatre sujets EPS ont été tirés au sort et proposés durant les 8 journées d'interrogation. Chaque candidat s'est vu remettre un sujet écrit, accompagné de deux annexes : les attendus de fin de cycles, et la note de service du 28 février 2022 relative à l'enseignement de la natation. Les sujets ont été proposés de manière indifférenciée pour tous les concours publics et privés du CRPE 2024.

Les sujets ont été répartis de manière équilibrée entre les cycles d'enseignement et les niveaux de classe de l'école primaire. Ils portaient sur les quatre champs d'apprentissage de l'EPS. Ils étaient adossés à cinq activités physiques et sportives :

- Activités athlétiques : cinq sujets proposés
- Jeux et sports collectifs : cinq sujets proposés
- Danse : quatre sujets proposés
- Natation : cinq sujets proposés
- Orientation : cinq sujets proposés

Chaque sujet précise le cycle d'enseignement, le niveau de classe, l'objectif d'acquisition (maternelle) ou l'attendu de fin de cycle (élémentaire) ; il fait état d'un constat, décrivant une situation d'enseignement au cours de laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans leurs apprentissages.

Une activité physique et sportive est identifiée, mais cela n'interdit pas au candidat de choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique et sportive. Dans les faits, en 2024, les candidats ont choisi l'activité identifiée par le sujet.

Les sujets exposent une difficulté dans la réalisation d'un geste moteur ou un obstacle empêchant la réalisation de la tâche dans un contexte donné. Il est attendu que les candidats proposent une situation d'apprentissage permettant de remédier au constat exposé par le sujet.

La situation doit correspondre aux capacités physiques, motrices et cognitives des élèves. Elle doit prendre en compte les contraintes imposées par le contexte scolaire. Elle doit permettre aux élèves de se mettre en activité et de progresser. Les élèves pourront alors expérimenter par de multiples répétitions, mesurer leurs performances ou leurs progrès, développer leur confiance en eux en prenant des risques mesurés.

Remarques sur les prestations des candidats :

Le temps de préparation de l'épreuve est limité à trente minutes. C'est un temps court pour élaborer une réponse construite. Il est important pour le candidat d'anticiper la structuration de son exposé de manière à pouvoir se concentrer sur la conception des situations d'enseignement et éviter un traitement partiel de la problématique. Le candidat doit procéder à une lecture attentive et méthodique du sujet. Il doit en mesurer les contours et les enjeux. Le candidat doit pouvoir s'appuyer sur une bonne connaissance des activités et des textes qui régissent l'EPS. Il lui est conseillé de développer une expérience personnelle dans la pratique de chacune des activités choisies. Même une courte expérience dans l'activité concernée permet de mieux en percevoir les enjeux cognitifs et moteurs. Concevoir une réponse réaliste et adaptée aux élèves selon leur âge demande également une connaissance fine du développement psychomoteur de l'enfant entre trois et douze ans.

Lors de la session 2024 du CRPE, les exposés des candidats, dans leur grande majorité ont eu une durée située entre 5 et 10 minutes. Peu de candidats ont utilisé la totalité des 15 minutes. Beaucoup d'entre eux ont débuté leur propos en présentant les enjeux de l'EPS. Le jury a constaté cette année une certaine normalisation des exposés qui montre que l'épreuve est préparée. Ces candidats font preuve d'une connaissance assez précise des enjeux de chacune des activités et ont mémorisé quelques situations de mise en œuvre pédagogique. Ils s'appuient sur ce répertoire pour répondre à la problématique soulevée par le sujet. Ils prennent en compte la sécurité des élèves et évoquent les liens entre l'activité physique et le parcours éducatif de santé et parfois le parcours d'éducation à la citoyenneté.

Les situations proposées par les candidats permettent, le plus souvent la mise en activité des élèves dans un contexte donné. Les meilleurs candidats ont été en capacité de faire le lien entre l'objectif d'apprentissage visé pour répondre au sujet, et la mise en activité des élèves.

Durant l'exposé, Il est attendu que le candidat montre qu'il a identifié l'action motrice mise en jeu par le sujet, mais également qu'il a conscience des apprentissages à réaliser pour dépasser le constat proposé. La situation d'enseignement doit être pensée pour permettre une activité physique orientée vers les apprentissages. La mise en activité des élèves n'est pas suffisante pour répondre au sujet et permettre aux élèves de découvrir ou améliorer leurs gestes moteurs. Elle doit être pensée pour répondre à un objectif d'acquisition mesurable et identifiable par les élèves.

Les meilleurs candidats parviennent à donner des références institutionnelles et à faire le lien entre l'EPS et les parcours éducatifs. Ils sont en capacité de lier la problématique du sujet à d'autres domaines d'apprentissage. Les situations qu'ils proposent pour la séance sont adaptées aux besoins identifiés des élèves. Ils formulent des objectifs d'apprentissage en lien avec la situation d'enseignement.

La plupart des candidats mettent en place une évaluation en début et en fin de séance ou du cycle d'activité. Peu de candidats intègrent l'évaluation à leur séance en lui donnant une dimension formative.

Préconisations du jury concernant l'épreuve d'entretien

Le candidat doit être en mesure d'identifier les enjeux de l'activité physique, sportive ou artistique support à la séance.

L'exposé doit montrer comment la situation mise en œuvre répond aux besoins identifiés dans le sujet et comment elle permet aux élèves de progresser.

Les situations proposées doivent permettre à l'élève d'avoir un temps de pratique suffisant pour expérimenter et améliorer sa réponse motrice.

Les situations proposées doivent s'envisager dans un cycle d'activité ou une progression. Elles doivent poursuivre des objectifs d'apprentissage pour les élèves et les mesurer.

Le candidat doit prendre en compte la diversité des besoins des élèves, et notamment ceux des élèves à besoins éducatifs particuliers.

L'entretien peut permettre au candidat de justifier ses choix ou de faire évoluer sa proposition.

Avoir une expérience pratique, même modeste, dans chacune des activités sélectionnées pour le concours est nécessaire pour mieux en percevoir les enjeux.

Une bonne maîtrise des connaissances liées au développement psychomoteur des enfants et à leurs besoins est indispensable.

Concours de recrutement de professeurs des écoles 2024
Épreuve facultative d'admission : Langues Vivantes

Présentation de l'épreuve orale facultative de langue étrangère

L'épreuve orale facultative de langue étrangère s'inscrit dans le cadre du CRPE rénové. L'arrêté du 25 janvier 2021 extrait du Journal officiel du 29 janvier 2021 en définit les objectifs.

Chaque candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'objectif de l'épreuve est d'apprécier les compétences langagières dans la langue choisie ainsi que les compétences didactiques permettant au candidat de proposer une exploitation pédagogique des supports proposés par le jury. Elle concerne le programme en vigueur du cycle 2 au cycle 3.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Le candidat dispose d'un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc.

- Durée de l'épreuve

Durée de la préparation	Trente minutes
Durée de l'épreuve	La durée totale de l'épreuve est de trente minutes réparties de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none">- 10 minutes de présentation du candidat et du support fourni par le jury, dans la langue cible.- 10 minutes en français où le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support.- 10 minutes d'échange avec le jury dans la langue cible.

- Coefficient de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 20 ; **seuls les points obtenus au-dessus de 10** sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

- Nombre de candidats
Anglais : 147 candidats ; 12 absents
Allemand : 7 candidats ;
Italien : 0 candidat ;
Espagnol : 15 candidats ;

Les différentes étapes de l'épreuve

1-1 Présentation du candidat et du sujet proposé

Cette première partie d'une durée de 10 minutes a pour objectif de se présenter, présenter son parcours, sa motivation à passer cette épreuve facultative et à présenter le support didactique du sujet.

Les supports didactiques ou pédagogiques visent à révéler à travers leur analyse :

- les connaissances langagières dans la langue choisie ;
- les compétences communicationnelles ;
- la capacité à proposer une exploitation pédagogique ;
- une connaissance des éléments culturels en lien avec la langue choisie.

Le temps dédié à cette première partie, bien préparée, est majoritairement respecté. On peut cependant regretter que certains aient appris par cœur leur texte de présentation. On constate que la partie consacrée à l'analyse du support reste encore trop souvent superficielle et ne sert que de prétexte à l'élaboration d'une séance.

1-2 Exploitation du support fourni

Cette deuxième partie, en français, également d'une durée de dix minutes, doit permettre au candidat d'expliquer comment il utilise et exploite le support proposé dans une séance. Il s'agit de définir un ou plusieurs objectifs d'apprentissage. Le support pédagogique ou didactique proposé est plutôt bien exploité.

Les différentes étapes d'une séance sont connues et maîtrisées. Pour autant, les candidats ont souvent tendance à la développer plutôt qu'à présenter une activité. Les éventuelles adaptations dans d'autres cycles sont peu abordées.

Les attendus grammaticaux, phonologiques ne sont quant à eux pas assez précis. Le développement est quelquefois succinct.

Les attendus de fin de C2 et C3 sont globalement connus mais le jury doit souvent demander des précisions sur les compétences langagières travaillées (qui ne sont pas très bien connues) et guider le candidat par un questionnement.

Le niveau de langue attendu en fin de C3 (selon le CECRL) est très peu connu.

Par ailleurs, les éléments culturels liés aux documents exploités sont globalement identifiés quand ils sont explicitement mis en avant dans le document (Halloween, Saint-Patrick...) mais cela reste encore trop souvent superficiel.

1-3 : Entretien avec le jury

La dernière partie de l'épreuve qui se déroule à nouveau en langue étrangère, permet au candidat, grâce au questionnement du jury, de préciser, compléter les propositions didactiques, et de justifier ses choix. Le jury peut à ce moment de l'épreuve aborder des questions plus larges afin de tester les compétences linguistiques et culturelles du candidat.

Il est à noter que le passage d'une langue à l'autre s'avère difficile (justification des choix en ayant recours à des termes pédagogiques et didactiques spécifiques).

Pour la plupart des candidats, l'analyse réflexive est amenée par le questionnement du jury. Même si l'interdisciplinarité est abordée, l'intérêt d'une pratique type « EMILE » est peu connu.

Le niveau linguistique dans la langue cible facilite l'aspect communicationnel lors de temps d'échange mais si celui-ci a toujours été possible.

Pour conclure :

Lors de cette troisième session du CRPE rénové, le jury constate que la majorité des candidats se sont préparés avec sérieux à cette épreuve facultative.

Le niveau de maîtrise de la langue est très hétérogène en fonction du parcours d'études des candidats. La terminologie didactique est souvent utilisée de façon approximative, ce qui révèle une appréhension superficielle des concepts didactiques en langues vivantes.

Globalement, dans le cadre de la préparation à cette épreuve, une exposition accrue à la langue serait souhaitable (lecture, écoute de la radio, visionnage de films...) afin d'améliorer la fluidité de la communication dans la langue cible.

Préconisations du jury concernant l'épreuve de langues vivantes :

Analyser le support proposé pour proposer une exploitation adaptée,

Définir un ou des objectifs pédagogiques précis pour travailler les différentes activités langagières de réception (compréhension de l'oral et de l'écrit) et de production (expression orale et écrite),

Faire preuve de bonnes connaissances culturelles en lien avec le support,

Témoigner de qualités communicatives en français comme dans la langue étrangère choisie.

Conseils aux candidats

Faire une lecture approfondie des programmes d'enseignement des langues étrangères à l'école élémentaire,

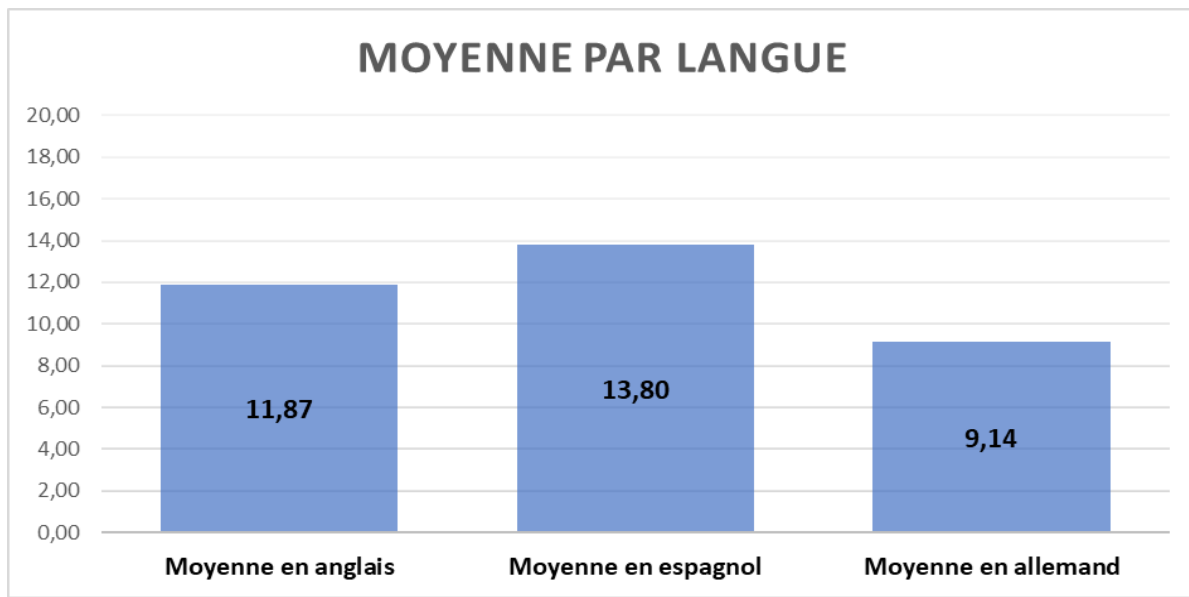
Connaître les niveaux du cadre européen commun de référence des langues vivantes,

S'approprier les exigences de chaque activité langagière,

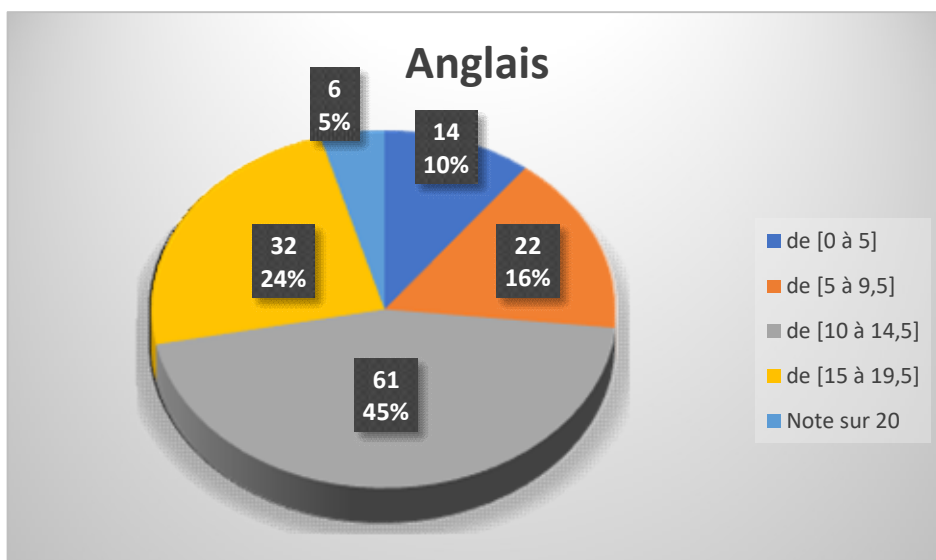
Augmenter l'exposition à la langue cible (fluidité, lexique et syntaxe) et parfaire ses connaissances culturelles en lien avec la sphère linguistique concernée.

Résultats Épreuve Facultative Langue vivante étrangère

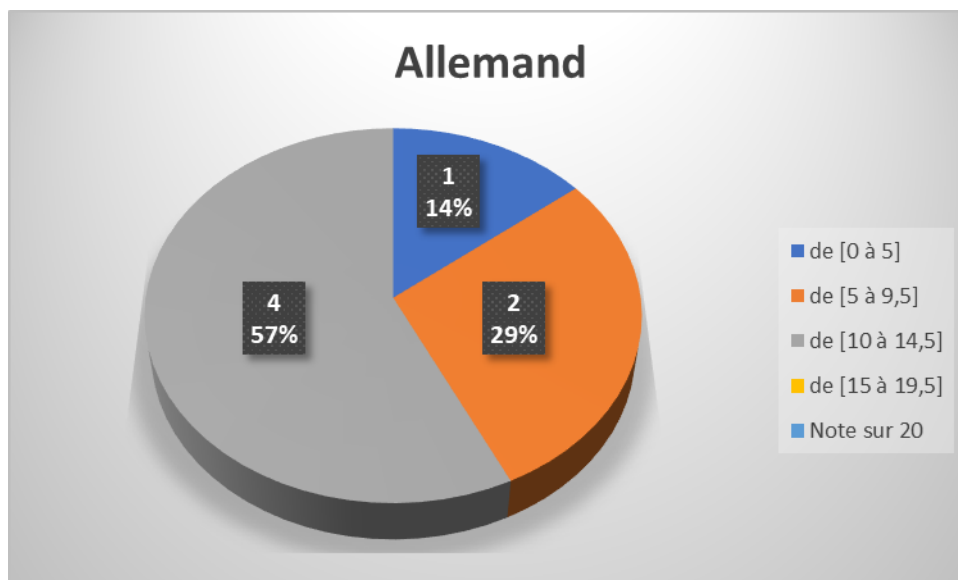
Moyenne par langue



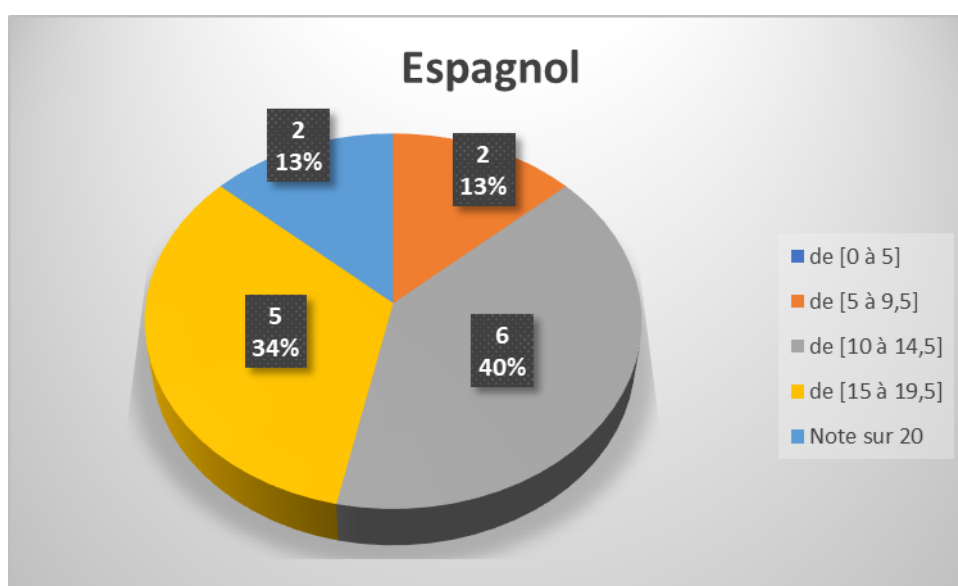
En Anglais



En Allemand :



En Espagnol



Remerciements

Madame Nathalie Albert-Moretti, rectrice de l'académie de Besançon, et Fabien Ben, président du jury académique, adressent leurs plus sincères remerciements à :

- Mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs, responsables d'épreuves et co-rédacteurs du rapport de jury :
 - Antoine Sandrine, IEN
 - Baïri Leila, IEN
 - Blume Eric, IEN
 - Bouhali-Marques-Pinto Yasmina, IEN
 - Caille Didier, IEN
 - Chavey Patrick, IA-IPR
 - Clerc-Gevrey Marie-Christine, IA-IPR
 - Gillot Cyrille, IEN
 - Grandi Aline, IEN
 - Martin Loïc, IEN
 - Pilloix Vincent, IEN
 - Raba Delphine, IEN
 - Roux Philippe, IEN
 - Zolnet Joffrey, IA-IPR

- Madame Sandrine Boquestal, Directrice des Examens et Concours

- Madame Sandrine Cassard, cheffe du bureau des concours, Bureau DEC 1

- Monsieur Christophe Bondier, gestionnaire du concours, Bureau DEC 1

- l'ensemble des membres du jury pour leur contribution active aux différentes étapes du concours